

*Registres de l'Académie des Inscriptions et Médailles*

*1700.*

**Registre-  
journal  
des  
délibérations  
de 1700**

1700.

**Du samedi 9 janvier**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Bignon a dit que M. le Chancelier avoit demandé au Roy son sentiment sur les médailles que la compagnie n'avoit pas voulu décider sans sçavoir sa volonté. Sur la médaille du combat de Saint-Denis près de Mons, le Roy a dit qu'il estoit persuadé et certain que le prince d'Orange avoit nouvelle de la signature de la paix lorsqu'il avoit attaqué l'armée de S. M., mais qu'il ne vouloit pas que la médaille en fist mention, qu'ainsy il ne falloit pas mettre à la légende : « *Mars celatae pacis vindex* », mais seulement « *Mars pacis vindex*. » M. l'abbé Bignon a proposé à l'Académie un expédient pour faire connoistre, en ostant le mot de « *celatae* » qui auroit esté offensant, que néanmoins la paix avoit esté signée lorsque le prince d'Orange donna la bataille. Cet expédient est de mettre à l'exergue de la médaille de la paix le jour qu'elle a esté donnée qui est le 13 aoust. Par ce moyen on verra la médaille de la paix placée avant la bataille et les dates en feront voir la vérité. Cet expédient a été trouvé très naturel et très bon.

Sur la bataille de La Staffarde, le Roy a ordonné qu'on otast le mot de « *infidelis* » et la compagnie a en mesme temps aussy osté le mot de « *Allobrox* » que l'on n'avoit mis qu'à cause qu'« *infidelis Allobrox* » se trouve dans Horace et on a résolu de mettre : « *Dux Sabaudiae cum foederatis profligatus.* »

Pour la Lorraine le Roy avoit mis entre les mains de M. le Chancelier le mémoire original que S. M. envoya dans toutes les cours à ses ambassadeurs lorsqu'il s'empara de la Lorraine en 1670 et M. le Chancelier en avoit fait faire une copie que M. l'abbé Bignon a apportée et que M. l'abbé Tallemant a leüe. On voit par ce mémoire toutes les mauvaises pratiques du duc de Lorraine qui, devant au Roy la liberté, l'honneur et ses estats, ne cherchoit autre chose qu'à brouiller les affaires et élever toute l'Europe contre son bienfaiteur. Cependant, comme ce duc est mort et comme son petit-nepveu à qui le

1700.

Roy a rendu la Lorraine a eu l'honneur d'épouser une nièce de S. M.<sup>89</sup>, on a trouvé à propos de ne rien mettre dans la médaille qui puisse trop blesser la réputation de Charles, son grand-oncle. MM. ont promis d'y penser pour la première assemblée.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardi 12 janvier**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renadot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le de dessein de la médaille sur le bombardement d'Alger qu'il a réformé.

On a reparlé de la médaille de la Lorraine. M. l'abbé Bignon a proposé de tourner cela sur la prévoyance du Roy qui a jugé à propos de prévenir l'effet des mauvaises intentions de ce duc, ce que les Anciens représentoient par une femme qui tient un gouvernail et qu'ils appelloient « *Providentia* », mais on a eu peur que cela ne donnast lieu à penser que le Roy n'avoit eu que le dessein de s'asseürer de la Lorraine, sans avoir de bonnes raisons pour s'en emparer. M. l'abbé Renadot proposoit : « *Perduellio exarmata* », mais cela paroissoit un peu fort, veü la nouvelle alliance. M. Dacier a proposé « *Carolo duce Lotharingiae novas res moliente.* » Ces mots ont esté plus approuvés que tous les autres. Il a esté question d'arrester le type sur cette idée et après plusieurs différentes images proposées, on a résolu de mettre la France qui tient l'espée haute et à ses pieds les escus de Lorraine et de Bar. M. l'abbé Bignon s'est chargé de sçavoir le sentiment de M. le Chancelier et de M. de Pontchartrain.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 16 janvier**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renadot, de La Loubère, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

---

<sup>89</sup>. Léopold I<sup>er</sup> qui épouse en 1698 Élisabeth d'Orléans, fille de Monsieur.

1700.

On a reparlé de la médaille sur le commencement du règne du Roy. M. Despréaux a proposé pour type un globe traversé d'un gouvernail, tel qu'on en voit dans plusieurs médailles antiques ; pour légende : « *Gallia felix* » ; à l'exergue : « *Ineunte regno.* » Ce type n'a pas paru assez beau pour un commencement de règne aussy éclatant que celui du Roy. On proposoit encore : « *Feliciium temporum reparatio* » ; le mot de « *feliciium* » ostant l'idée qu'on avoit eu que le règne précédent n'avoit pas esté heureux. M. Dacier vouloit représenter la Fortune et la Valeur qui élèvent le jeune roy sur un bouclier, comme il a desjà esté proposé et pour légende : « *Virtutis et Fortunae foedus.* » M. Despréaux avec ce mesme type vouloit mettre : « *Puer triumphator* », mais aucun mot auroit mieux convenu à une des premières années du règne du Roy, lesquelles furent triomphantes et glorieuses. M. l'abbé Tallemant avoit pensé de représenter Hercule et Hébé pour la jeunesse. La fable dit qu'Hercule estant receü dans le ciel, avoit espousé Hébé, la déesse de la Jeunesse. Ces types se trouvent dans l'antique et conviennent au commencement du règne du Roy qui estoit jeune et triomphant et pour légende : « *Nova virtus imperii.* » Ce mot de « *nova* » ne blesse point le règne passé et marque la grandeur de celui-cy.

Toutes ces pensées ont esté examinées et contredites et on n'a rien encore arrêté.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 19 janvier

MM. L'abbé Bignon, Charpentier, Tourreil, Despréaux, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Tallemant a apporté la description de la médaille sur le port de Rochefort, mais la compagnie l'a prié de s'informer un peu davantage de ce qui a esté fait à Rochefort et de l'adjouter à sa description.

M. l'abbé Renaudot a fait voir à la compagnie une inscription pour mettre sur la principale porte du

1700.

grand magasin nouvellement construit à Dunkerque.  
On l'a corrigée et arrêtée ainsy :

« *Ludovicus Magnus*  
*Vtroque mari victor*  
*Fossa inter aggeres ducta*  
*Portu amplificato*  
*Hoc armamentarium navale*  
*Extrui jussit*  
*Anno MCC* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 23 janvier

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Tallemant a dit qu'il croyoit qu'à la médaille de la prise de Palamos on avoit fait une faute. La légende est : « *Vrbe et arce vi captis* » et il y a à l'exergue : « *Palamos* » avec la datte. Il semble que la ville de Palamos ayt fait battre la médaille<sup>90</sup>, outre que Palamos ne paroist pas un mot latin. Le doute de M. l'abbé Tallemant a esté approuvé de la compagnie et on a résolu de mettre tout à la légende et à l'exergue seulement la datte. On a cherché dans Ferrary<sup>91</sup> et Baudran<sup>92</sup> Palamos en latin, comme Samos et on mettra « *Palamo vi capta* » à la légende et la datte à l'exergue.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Renaudot de la médaille sur le combat de Leuze et elle a esté arrêtée [tondo vide]. Après que le Roy se fut rendu maistre de Mons, il laissa le commandement de son armée au mareschal-duc de Luxembourg pour observer celle des alliés qui, estant fort nombreuse, se promettoit au moins de couvrir leur propore pays. Ils n'empeschèrent pas néantmoins l'armée du Roy de faire des campements avantageux et de prendre les meilleurs quartiers où,

---

<sup>90</sup>. L'argument est étrange et dans bien des devises on trouve à la légende l'action et à l'exergue le lieu, outre qu'il est invraisemblable d'imaginer que Palamos ait pu faire frapper une médaille.

<sup>91</sup>. Ottaviano Ferrari, *De origine Romanorum*, Milan, 1607.

<sup>92</sup>. Michel-Antoine Baudran, *Geographia ordine litterarum disposita*, Paris, 1681-1682, 2 vol.

1700.

presque à leur veüe, elle subsista très commodément. Les ennemis se contentèrent d'observer ses mouvements et leur principal soin fut d'éviter toute occasion de combattre. Au contraire, le mareschal de Luxembourg ne cherchant qu'à engager une action fit plusieurs marches pour les y attirer ou pour les y contraindre. Ayant donc sceü qu'ils estoient campés près d'Ath, pour aller se porter entre le ruisseau de Leuze et celui de la Catoire, il marcha avec une partie des troupes de la Maison du Roy pour donner, s'il estoit possible, sur leur arrière-garde. Il trouva quatorze ou quinze escadrons qui en faisoient partie et dès qu'il se mit en devoir de les attaquer, plusieurs autres repassèrent le ruisseau pour les soutenir. Il n'avoit alors que les régiments de cavalerie de Quadt et de Mérinville et une partie de la Maison du Roy et il ne laissa pas de charger les ennemis qui estoient au nombre de soixante et quinze escadrons rangés sur trois lignes et soutenus d'un grand corps d'infanterie. Ils se défendirent avec beaucoup de valeur, mais quoyqu'après avoir esté rompus plusieurs fois ils se ralliassent tousjours et qu'ils fussent renforcés par des escadrons frais des autres lignes, les troupes du Roy, après cinq charges, les mirent en un tel désordre qu'ils furent obligés de prendre la fuite. On leur tua quatorze ou quinze cens hommes, on fit plus de trois cens prisonniers, on leur prit quarante estandarts et deux paires de tymbales. C'est le sujet de cette médaille. On y voit un cavalier françois, l'espée haute et terrassant sous son cheval un cavalier ennemi et dans le lointain, on en voit plusieurs autres qui fuyent. Ce cavalier équipé comme les Gardes du Roy fait connoistre que c'est à la Maison du Roy qu'est deüe la principale gloire de cette action. Les mots de la légende : « *Virtus equitum praetorianorum* » signifient la valeur de la cavalerie de la Maison du Roy. Ceux de l'exergue : « *Pugna ad Leuzam* », combat de Leuze, 1691.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 26 janvier**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

1700.

M. Coypel a apporté les desseins des deux médailles qu'il a réformés, l'un sur la destruction des temples des Huguenots, l'autre sur la construction de trois cens églises. M. Coypel a demandé pour la médaille du sacre du Roy que l'on obtinst de M. Du Metz<sup>93</sup> un ordre pour voir la pièce de tapisserie du garde-meuble où cette cérémonie est représentée. M. l'abbé Tallemant a esté chargé par la compagnie de voir M. Du Metz et de le prier de donner ses ordres pour cela.

M. l'abbé Bignon a dit qu'il croyoit qu'on devoit faire une médaille sur l'institution des gardes de marine, comme on en a fait une sur l'institution des Cadets. MM. ont promis d'y penser.

On a encore parlé de la médaille du commencement du règne du Roy. M. l'abbé Renaudot proposoit pour type la France et la Victoire et M. l'abbé Tallemant vouloit la France et la Providence à l'antique. Il est vray que le règne du Roy est insigne par les victoires, mais il l'est autant par un grand nombre d'autres événements et M. l'abbé Tallemant disoit que la Providence estoit une chose plus générale, que ces deux figures mesme marquoient les vœux des peuples et la protection de Dieu. Pour légende M. l'abbé Renaudot vouloit : « *Firmitas imperii* », à cause que l'alarme où l'on avoit esté pendant vingt-trois ans que la Reyne avoit passés sans voir un fils. M. de Turreil aimoit mieux : « *Stabilitas* » que « *Firmitas* », parce que « *Stabilitas* » dit davantage. M. l'abbé Bignon a encore proposé : « *Francorum spes magna* » et la compagnie a beaucoup penché à cette inscription comme disant beaucoup davantage que toutes les autres et convenant mieux à un jeune prince.

M. l'abbé Tallemant a esté chargé de recueillir toutes ces différentes pensées et M. l'abbé Bignon à qui il les remettra, demandera le sentiment de M. le Chancelier et de M. de Pontchartrain.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

---

<sup>93</sup>. Gédéon Berbier du Mets (1626-1709), premier intendant, puis contrôleur de la manufacture des Gobelins.

1700.

**Du samedi 30 janvier**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, de La Loubère, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Tallemant de la médaille sur le port de Rochefort, mais il falloit changer la légende qui ne s'est pas trouvée véritable, car on avoit mis : « *Receptus terra Neptunus* » sur le fondement que le Roy avoit fait faire un grand bassin où la mer entroit et où les vaisseaux du Roy estoient à flot, ce qui n'est pas. Ainsy on a mis seulement : « *Portu navali et urbe fundatis* » ; à l'exergue : « *Rupiforti. 1666* » et comme le temps a manqué en examinant la description, on a remis à l'achever à la première assemblée.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 6 février**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Taklemant. M. Coypel. La feste de la Vierge avoit fait vaquer le mardy 2<sup>e</sup> février.

M. Coypel a apporté le dessein qu'il a réformé de la médaille sur la prise de Strasbourg et de Cazal en [un] mesme jour.

On a achevé d'examiner la description de Rochefort [tondo vide]. Les costes de la France sur l'Océan sont naturellement de fort difficile accès ; les rades y sont très dangereuses et il n'y avoit guères que le port de Brest où les vaisseaux pussent estre en seüreté. Le Roy qui avoit dessein de mettre de grandes flottes à la mer fit sonder en plusieurs endroits et on trouva enfin qu'à l'embouchure de la Charante on pouvoit faire un bon port et que cette rivière avoit assés de profondeur pour les grands bastimens. S. M. prit aussytost la résolution de faire en ce lieu-là un port et un établissement considérable pour la Marine. Il acquit le chasteau de Rochefort situé en cet endroit et y fonda une ville qui en porte le nom. L'arsenal est grand et



1700.

magnifique ; il y a une fonderie de canons, on y fait les voiles, les cordages et tout ce qui est nécessaire à la construction et à l'équipement des vaisseaux. Le Roy y a institué des écoles de mathématiques, de sphère, de géographie, d'hydrographie pour l'instruction des gardes de marine et des officiers auxquels mesme on enseigne toutes les manœuvres qui se font dans les navires. Il y a tousjours plusieurs vaisseaux de guerre avec les officiers, les pilotes, les matelots et les soldats qui les doivent monter et les armemens se font avec une très grande facilité parce que la profondeur de la rivière donne moyen de charger les vaisseaux de dessus le port. La ville est devenue grande et fort peuplée par le séjour des officiers qui sont obligés d'y demeurer et par le grand nombre d'artisans qui y sont établis. C'est de là que partent ordinairement les escadres qui vont aux isles de l'Amérique et en Canada, soit pour escorter les navires marchands de La Rochelle, soit pour porter aux colonies françoises les choses dont elles ont besoin. C'est le sujet de cette médaille. On y voit le plan du port, de la ville et de l'arsenal. Neptune y est représenté sur son char au milieu de la rivière Chanrante. Les mots de la légende : « *Portu navali et urbe fundatis* » signifient que le port, l'arsenal et la ville où l'on construit des vaisseaux ont été fondés par le Roy ; à l'exergue est le nom : « *Rupiforti* », à Rochefort. 1666.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 9 février

MM. l'abbé Bignon, Charpentier Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a parlé de la médaille sur les gardes de marine ; on a proposé pour légende : « *Neptunia pubes* », mais cela est trop vague et convient à toute la jeunesse qui est sur les vaisseaux. On proposoit aussi : « *Neptuni et Marti tyrones* » ou « *Alumni Martis et Neptuni.* » D'autres vouloient pour répondre à la médaille des Cadets mettre : « *Navalis militiae tyrocinium* », mais cette répétition sembloit monstret quelque disette d'invention, quoyque

1700.

quelques-uns trouvassent que cela faisoit grâce. Ces inscriptions n'ont pas encore satisfait la compagnie.

On a examiné la description faite par M. Dacier de la médaille sur la campagne de 1696, mais on n'a pu l'achever.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 13 février**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein du sacre du Roy qu'il a pris sur la pièce de tapisserie faite sur ce sujet et que M. Du Metz luy avoit fait monstrier, suivant la prière de la compagnie.

On a achevé la description de la médaille sur la campagne de 1696 [tondo vide]. Le Roy, après tant de villes prises et tant de batailles gagnées, ne pensa cette année qu'à ménager ses troupes et qu'à fatiguer les ennemis en conservant tous ses avantages. Dans cette veüe, ses généraux, par des marches hardies, prévinrent tousjours l'ennemy qui, de quelque costé qu'il voulust se poster, trouvoit partout une armée en estat de faire échouer toutes ses entreprises. Pendant toute la campagne les troupes de S. M. campèrent une partie entre Sambre et Meuse, sous les ordres du mareschal de Boufflers et l'autre partie sur l'Escaut et sur la Lys, sous le mareschal de Villroy et tousjours dans des postes très avantageux où non seulement elles vivoient dans l'abondance, mais encore où elles incommodoient extrêmement les confédérés en les empeschant de tirer de leur propre pays les provisions qui leur estoient nécessaires. On fit des fourrages d'un costé, jusqu'au voisinage de Liège et de l'autre jusqu'aux portes de Gand et dans tous les environs entre Bruges, Nieuport et Ypres. On envoya les mesmes ordres en Allemagne, en Catalogne et en Piémont et partout les ennemis déconcertés furent réduits à se tenir sous leurs places ou derrière leurs rivières et leurs canaux où ils consommèrent inutilement les provisions qu'ils avoient faites pour de grands desseins. C'est le sujet de cette médaille où l'on voit Mars assis dans un

1700.

camp et un cheval à costé de luy. Les mots de la légende : « *Mars in hostili sedens* » signifient Mars campé dans le pays ennemy et à l'exergue est la datte 1696.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 16 février

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Tallemant a représenté qu'il y avoit une médaille sur la prise de Nice et de Mons en mesme temps, mais qu'il n'y en avoit point sur la prise de Nice seulement qui méritoit une médaille à part et pour cela il proposoit de représenter le donjon de Nice ruiné et au-dessus un foudre, parce que ce donjon ruiné par une bombe, fait la principale circonstance de ce siège, mais cela n'a pas paru devoir faire un beau type et on a trouvé plus à propos de représenter au milieu des ruines la ville sous la figure d'une femme couronnée de tours, effrayée et désolée et un estandard françois planté sur ses ruines. Pour légende simplement : « *Nicea capta.* »

On a reparlé de la médaille sur les gardes de la Marine et pour légende M. Dacier a proposé un mot qu'il a dit avoir pris de Tite-Live : « *Lecti juvenes in Neptuni militiam conscripti.* » Cela a paru expliquer très bien cette institution. Le seul mot de « *Neptuni militia* » faisoit peine à quelques-uns qui ont cru que « *in navalem militiam* » seroit mieux. On a résolu de proposer le choix à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain. Il estoit question de faire un type pour cette légende et après plusieurs différents desseins, on s'est arrêté à représenter un officier de marine au bord de la mer, d'un costé un jeune garçon qui regarde une boussole et de l'autre un autre jeune garçon qui mesure un globe avec un compas pour faire connoistre que ces jeunes hommes apprennent les sciences qui regardent la Marine, comme les mathématiques, la géographie ou hydrographie, les manœuvres des vaisseaux, etc.

M. l'abbé Tallemant a donné deux desseins par escrit pour les dessiner à l'ordinaire et ensuite M.

1700.

l'abbé Bignon les montrera à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 21 février**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur la destruction de l'Hérésie qu'il a réformé.

On a résolu de mettre la médaille de Neuf-Brisac dans le catalogue comme ayant été faite par la compagnie. M. l'abbé Tallemant proposoit aussi d'y mettre les deux médailles faites, l'année dernière, sur l'autel de Nostre-Dame, mais la compagnie ne l'a pas jugé à propos.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 27 février**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. Le mardy 23, jour du Carnaval, avoit vaqué.

M. Coypel a apporté le dessin de la médaille de Nice.

M. l'abbé Tallemant a dit que M. Regnault, premier eschevin, estoit venu de la part de M. le prévost des Marchands et de MM. les eschevins de prier d'engager la compagnie à faire l'inscription qui doit estre mise dans l'Hostel de Ville au sujet de la statue équestre du Roy et de l'hostel des Mousquetaires que la Ville fait bastir au fauxbourg Saint-Antoine<sup>94</sup>. Il en avoit fait un modèle que la compagnie a corrigé et arrêté ainsy : « 1699. Le Roy ayant fait don à la ville d'une grande estendue de terrain dans le lieu où estoit autrefois l'hostel de Vendosme, le prévost des Marchands et les eschevins en ont formé une place octogone au milieu de laquelle ils ont élevé la statue équestre de S. M. et

---

<sup>94</sup>. 26 rue de Charenton. Caserne des Mousquetaires Noirs bâtie par Robert de Cotte en 1699.

1700.

qu'ils ont nommé par reconnaissance la place de Louïs le Grand. La mesme année, la Ville a encore signalé son zèle en faisant bastir fans le fauxbourg Saint-Antoine l'hostel de la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roy. Messire Claude Bosc, chevalier seigneur d'Yvry, conseiller du Roy en ses conseils, son procureur général en sa cour des Aydes estant prévost des Marchands et nobles hommes Jean Sautreau, conseiller du Roy en l'Hostel de Ville, Antoine de La Loyre, procureur en la chambre des Comptes, François Jean Dionis, conseiller du Roy, notaire à Paris, eschevins, Maximilien Titon escuyer conseiller et procureur du Roy et de la Ville, Jean-Baptiste Taitbout, gréfié et Jacques Boucot, receveur. »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 2 mars

M. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a aporté une teste du Roy jeune qu'il a dessinée pour les graveurs. Elle a esté trouvée belle.

M. l'abbé Bignon a dit à la compagnie que M. le Chancelier et M. de Pontchartrain avoient approuvé les nouvelles médailles de Nice et des gardes de marine, en mettant à celle des gardes de marine : « *Lecti juvenes in navalem militiam conscripti DCC.* »

Pour le commencement du règne du Roy, ils ont trouvé à propos de mettre la Providence et la France qui portent le jeune roy sur un bouclier et pour légende : « *Francorum spes magna* » ; à l'exergue : « *Inuente regno.* »

Pour la Lorraine ils ont approuvé la dernière légende : « *Carolo duce Lotharingiae novas res moliente* » comme estant plus modeste et plus convenable.

On a ensuite de faire une légende pour la médaille de la Ville sur la statue équestre du Roy. Quelqu'un vouloit mettre : « *Ob res domi forisque praeclare gestas* » ; à l'exergue : « *Statuae equestris in urbe posita.* » Cela a paru bon. M. L'abbé Bignon

1700.

a dit qu'il croyoit qu'il auroit suffi de mettre : « *Optimi principi* » et à l'exergue : « *Statua, etc.* » comme cy-dessus. Cette inscription a plu davantage que l'autre comme plus simple et comprenant tout, mais plusieurs ont cru que l'on ne devoit mettre à l'exergue que : « *Lutetia* » parce que c'est la ville qui l' a fait poser. M. l'abbé Bignon sçaura là-dessus le sentiment de M. le Chancelier et de M. de Pontchartrain.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du samedi 6 mars**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Tallemant de la médaille sur le camp de Compiègne, mais comme il avoit oublié plusieurs circonstances, on l'a prié d'y retoucher.

M. Coypel a encore apporté une teste du Roy, plus jeune que la dernière.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 9 mars**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a achevé la description de la médaille sur le camp de Compiègne et elle a esté arrestée [tondo vide]. Peu de temps après la paix de Riswick, le Roy qui avant que de licencier ses troupes vouloit faire voir au jeune duc de Bourgogne, son petit-fils, tous les mouvements et toutes les actions que peut faire une grande armée, résolut de former près de Compiègne un camp de cinquante mille hommes. Tous les différents corps d'infanterie, de cavalerie et de dragons qui la devoient composer s'y rendirent en bon ordre et les quinze jours que dura le campement furent employez à représenter tout ce qui se fait à la guerre. On établit les quartiers, on fit des fourrages comme si c'eut esté à la veüe des ennemis ; il y eut de feintes escarmouches, de petits combats d'infanterie et de cavalerie, des marches, des

1700.

contremarches ; on donna mesme une bataille générale ; enfin on investit Compiègne comme pour en faire le siège dans les formes ; une partie des troupes se jeta dans la ville pour la deffendre, les assiégez firent des sorties, les assiégeans tirèrent des lignes, ouvrirent la tranchée et attaquèrent pied à pied les dehors et le corps de la place. Le duc de Bourgogne qui faisoit fonction de général s'en acquita avec toute l'application et toute l'ardeur d'un jeune prince né pour la guerre. Le Roy qui estoit présent l'instruisoit de tout, luy faisoit remarquer tout et luy apprenoit tout qu'il y avoit à faire. C'est le sujet de cette médaille. On y voit un guerrier qui tient par la main un jeune homme armé et le conduit dans un camp qui est figuré par des tentes. Les mots de la légende : « *Militaris institutio ducis Burgundiae* » signifient le duc de Bourgogne instruit au mestier de la guerre. Il y a à l'exergue : « *Castra Compendiensa* », le camp de Compiègne. 1698.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 13 mars

M. l'abbé Bignon, Charpentier, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. M. Despréaux avoit envoyé s'excuser de ce qu'il ne se trouvoit pas à l'assemblée.

M. Coypel a encore apporté une teste du Roy.

M. l'abbé Bignon a montré à la compagnie des médailles du Roy gravées en taille-douce par le s<sup>r</sup> Audran qui ont esté trouvées très belles. Il a montré aussy les desseins du s<sup>r</sup> Bérain pour les bordures que l'on doit mettre à chaque feuillet du livre des médailles de l'*Histoire du Roy* et qui doivent enfermer la médaille et la description. La compagnie a remercié M. l'abbé Bignon du soin qu'il prend d'embellir ainsy l'ouvrage de l'Académie.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 16 mars

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

1700.

M. l'abbé Tallemant a remis à M. l'abbé Bignon les nouveaux desseins pour les distribuer aux graveurs, ainsy qu'il le jugeroit à propos.

M. l'abbé Bignon a dit que M. le Chancelier et M. de Pontchartrain approuvoient fort pour la figure équestre du Roy : « *Optimo principi* » et à l'exergue : « *Lutetia.* » Il a dit ensuite qu'il avoit ordre de demander si MM. avoient travaillé sur les descriptions dont ils ont eu chacun un exemplaire. M. Charpentier seul avoit fait ses remarques. MM. de Toureil et l'abbé Renaudot ont promis après les festes de Pasques de rapporter les leurs.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 20 mars

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Ttallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Bignon a apporté un mémoire qui luy avoit esté envoyé de la part de M. de Pontchartrain au sujet des dattes pour les arsenaux de Brest et de Toulon et pour l'institution des gardes de marine. Le mémoire est icy inséré qui règle ces dates et M. l'abbé Tallemant s'est chargé de les mettre aux médailles qui ont esté résolues sur ces sujets-là.

M. l'abbé Bignon a demandé quelles années on pourroit marquer dans les médailles qu'il a ordre de faire fraper pour l'embellissement des arsenaux de Toulon et de Brest et pour celuy des gardes de marine. Il dit que l'on peut régler le temps de l'establissement des arsenaux ou sur le commencement ou sur le plus grand progrès ou sur la fin. Pour celuy de Toulon, il y a à observer qu'il y avoit esté fait plusieurs bastimens dans le règne dernier et mesme dans la minorité du Roy dont on s'est servy jusqu'à ce que S. M., ayant pris la résolution de faire un nouvel arsenal qui eust rapport à la grandeur de la Marine qu'elle vouloit faire, il en fut fait plusieurs desseins et enfin en 1680 on résolut celuy dont la meilleure partie a esté faite depuis ; les anciens bastimens ont esté démolis ; comme cet arsenal n'est pas achevé, il semble qu'on peut mettre l'année qu'il a esté résolu dans la médaille, c'est-à-dire 1680.



1700.

À l'égard de Brest, il n'y a jamais eu de dessein fixe pour ce port, S. M. n'ayant pas compté d'abord d'y faire un aussi grand établissement que celui que la conjoncture de la guerre avec la Hollande et l'Angleterre y font fait faire depuis et on a fait ce qui s'y trouve par parcelles, suivant les besoins. On pourroit prendre pour la médaille l'année que Brest ayant été reconnu pour un port important et très nécessaire aux grandes affaires de la Mer. S. M. résolut de le fortifier ; ce fut en 1681 que cette fortification fut commencée.

Pour ce qui est des gardes de marine, il y en avoit eu un établissement en 1668 ou 1669, mais ils furent supprimés et ce n'est qu'en 1683 qu'on a commencé à les établir sur le pied qu'ils sont à présent.

On a commencé à examiner la description faite par M. l'abbé Renaudot de la médaille sur la défaite de la flotte de Smirne et le temps a manqué pour l'achever.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 23 mars**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renandot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a achevé d'examiner la description sur la défaite de la flotte de Smirne et elle a été arrêtée [tondo vide]. Les armateurs françois avoient déjà beaucoup troublé le commerce des ennemis par les prises fréquentes de plusieurs vaisseaux de marchands, ce qui avoit tellement répandu la terreur en Hollande et en Angleterre que les autres n'osoient presque plus se mettre en mer. Ces pertes continuelles firent connoître aux ennemis qu'il estoit plus à propos d'employer leurs forces navales à tascher d'établir la seüreté de la navigation qu'à former des entreprises par mer contre la France. Le commerce du Levant estoit d'un grand intérêt pour eux et ils jugèrent que la flotte marchande destinée pour Smirne et pour les autres eschelles de Turquie ne devoit pas faire voile sans une puissante escorte. Ils composèrent donc une escadre de vingt-huit vaisseaux de guerre anglois et de sept hollandois,

1700.

depuis cinquante jusqu'à 80 pièces de canon et les plus gros bastimens marchands furent tellement renforcez d'artillerie et d'équipages que le convoy sembloit estre en estat de ne rien caindre. Le Roy ne laissa pas d'envoyer contre eux le mareschal de Tourville qui, avec une escadre moins forte que la leur, alla les attendre sur les costes du Portugal. Après avoir sceü qu'ils paroisoient vers le cap Saint-Vincent, il partit de la baye de Lagos pour aller les attaquer. Le 27 de juin, il les découvrit ; ils estoient en ordre de bataille ayant formé une ligne de trente-quatre de leurs plus gros vaisseaux pour couvrir la flotte marchande et pour luy donner au moins lieu de se sauver à force de voiles, si le combat ne leur estoit pas avantageux. L'attaque commença par deux vavaisieux hollandois qui furent pris après une assés grande résistance et ce premier succez mit une telle espouvante dans la flotte ennemie que le reste de l'escorte ne songea plus qu'à prendre la fuite. On coula à fond quelques-uns de leurs vaisseaux, d'autres furent brûlez, les autres s'échouèrent et se brûlèrent eux-mesmes. Le reste se retira en confusion à Cadis et à Gibraltar. Ils furent poursuivis vivement jusques sous le canon des forts et les capitaines de quatre des plus riches, désespérant de les pouvoir sauver, y mirent le feu. Les ennemis perdirent soixante-quinze vaisseaux, pris, brûllés ou coulés à fond avec toute leur charge et vingt-sept furent conduits en Provenve. C'est le sujet de cette médaille. On y a représenté le destroit de Gibraltar et les montagnes qui le bordent des deux costés, aux pieds desquelles on a mis les colomnes qu'Hercule, selon la fable, y planta. Dans le milieu du destroit est une Victoire sur une proue de vaisseau à l'antique, laquelle tient un foudre à la main. Les mots de la légende : « *Commercia hostibus interclusa* » signifient le commerce des ennemis destruit. Il y a à l'exergue : « *Navibus captis aut incensis ad fretum Gaditanum* », c'est-à-dire les vaisseaux des ennemis pris ou brûlez au destroit de Cadis ou de Gibraltar. 1693.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 27 mars**

1700.

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Bignon a apporté un nouveau mémoire sur les événemens importants que M. le Chancelier et M. de Pontchartrain trouvent à propos d'ajouter au catalogue. Voicy le mémoire :

Actions importantes obmises dans le recueil de médailles :

- en l'année 1645 on auroit deü faire une médaille sur le passage de la Colme par l'armée du Roy commandée par M. le duc d'Orléans. 19 juin et une autre sur le combat gagné au passage de la rivière de Mora dans le Milanois par le prince Thomas qui commandoit l'armée du Roy (19 octobre)

- 1649 : il n'y a point de médaille pour l'année 1649. Il semble pourtant qu'on auroit pu en faire une sur le passage de l'Escaut lorsque le comte d'Harcourt, à la teste de quatre mille hommes de pied et de deux cens chevaux, passa cette rivière à la veüe de l'archiduc Léopold qui estoit retranché sur l'autre bord, l'obligea de la repasser luy-mesme pour se mettre à couvert de ses poursuites et tomba sur son arrière-garde composée de six cens chevaux et de douze cens hommes de pied, deffendus par le canon de Valenciennes et la défit entièrement le 5 d'aoust. Le 25, il prit Condé et à la fin de septembre il s'empara de Maubeuge

- 1650 : on auroit pu faire une médaille sur la levée du siège de Guyse, les Espagnols qui l'assiégeoient ayant esté obligez de se retirer après la défaite de leur convoy par le mareschal Du Plessis-Praslin, à la fin de juin. Cette ville soutint onze jours de siège contre une armée de vingt-cinq mille hommes. Une autre sur la défaite du comte de Ligneville, général des troupes lorraines près de Bar où onze cens Espagnols furent tuez ou faits prisonniers, tout leur canon et bagage pris et la ville de Ligny reprise en octobre

- 1653 : on auroit pu faire une médaille sur la défaite des Espagnols en Piémont au passage de la rivière du Tanare par le mareschal de Grancey, le 23<sup>e</sup> septembre. Le combat dura trois heures ; il y eut plus de mille hommes tués sur la place et un grand

1700.

nombre d'officiers, plus de trois cens noyez et plus de huit cens blessés qui furent portés à Alexandrie. La mesme année 1653, les Espagnols furent encore battus le 3<sup>e</sup> décembre près de Gironne par le mareschal d'Hocquincourt. On leur tua plus de cinq cens hommes et on fit plus de dix-huit cens prisonniers. Ces deux actions mériteroient chacune une médaille, mais on pourra aussy les comprendre dans une seule, si S. M. le trouve à propos

- 1655 : on a oublié la prise du cap de Quiers en Catalogne par le prince de Conti sur la fin de may. Cette prise estoit considérable et mérite une médaille. Ce prince se rendit maistre ensuite de Castillon et de quelques autres postes

- 1656 : la prise de La Capelle par le vicomte de Turenne le 27 septembre mériteroit une médaille

- 1657 : on dev[r]oit faire une médaille sur la prise de la ville et chasteau de Non en Italie, le 8<sup>e</sup> juin par le prince de Conti et le duc de Modène qui commandoient l'armée du Roy. Ce poste estoit considérable ; la garnison fut obligée de se rendre à discrétion à la veüe de l'armée d'Espagne et les François firent entrer un grand convoy dans Valence. La prise de Saint-Venant par le vicomte de Turenne qui, de là, marcha au secours d'Ardres assiégée par les Espagnols et leur fit lever le siège après leur avoir tué ou fait prisonniers plus de quinze cens hommes, le 28 aoust. La prise de Mardick par le vicomte de Turenne, le 3<sup>e</sup> octobre

- 1658 : la prise de Mortare dans le Milanois par l'armée du Roy commandée par le duc de Modène, le 25 aoust, après 18 jours de tranchée ouverte. La prise de Dunkerque donnée aux Anglois

- 1666 : les Anglois chassent de l'isle de Saint-Christophle après un grand combat en avril

- 1670 : on n'a point frappé de médaille pour cette année 1670. Cependant il me semble qu'on en doit faire une sur la prise de la Lorraine lorsque le Roy, mécontent des infractions que le duc de Lorraine faisoit aux traités qu'il avoit conclus avec S. M., envoya contre luy un corps de troupes sous la conduite du mareschal de Créquy. On en pourroit faire une autre sur l'ambassade d'un des roys de Guynée qui, touché de la réputation du Roy, luy

1700.

envoya offrir ses terres, ses ports et tout ce qui estoit sous son obéissance, en décembre.

- 1672 : la levée du siège de Charleroy par le prince d'Orange en décembre. La prise des postes de Sivammerdan, Nieucop, Alphen, Niverburg et de trois autres forts par le duc de Luxembourg. L'armée des Hollandois commandée par le comte de Conismark fut défaite ; l'on fit plusieurs prisonniers, vingt pièces de canon et quantité de munitions de guerre et de bouche. Sans le dégel on auroit esté à Leyde et à La Haye. Cette action fut très considérable

- 1673 : le Roy s'empara de dix villes d'Alsace qui luy avoient esté cédées par le traité de Munster. Les deux batailles navales des flottes françoise et angloise contre la flotte hollandoise. La prise de Trêves par le marquis de Rochefort, après huit jours de tranchée

- 1674 : la prise du chasteau d'Argenteau et du fort de Navagues sur la Meuse, entre Liège et Maestrick par le mareschal de Bellefond. Les Impériaux détachèrent neuf ou dix mille hommes qui devoient venir secourir ces postes après s'estre joints à l'armée du prince d'Orange, mais le pince de Condé ayant passé la Meuse pour les combattre, ils se retirèrent vers Limbourg en may

- 1675 : le secours donné à la citadelle de Liège en mars. La prise de Figuiere, de Bascara, d'Ampourias et de plus de quatre-vingts villes ou bourgs en Catalogne par l'armée du Roy sous le duc de Schomberg en may. La prise de la forteresse de Bellegarde dans le Roussillon le 7<sup>e</sup> jour de tranchée en juillet. La levée du siège d'Haguenau aux approches du prince de Condé qui alla commander l'armée d'Allemagne après la mort du vicomte de Turenne, en aoust

- 1676 : le combat naval donné le 8<sup>e</sup> javier contre Ruyter qui commandoit la flotte hollandoise et espagnole. Le combat dura dix heures, les Hollandois perdirent leur contre-admiral et deux autres vaisseaux ; nous ne perdîmes que trois brûlots. L'irruption que le mareschal d'Humières fit dans le vieux bourg de Gand et dans le pays de Vaes. Il força le canal de Bruges et le canal du sac de Gand où il y eut un grand combat ; après avoir

1700.

soumis le pays de Vaes, il passa le grand Escaut à Wetter et revint joindre l'armée du Roy devant Condé. Cette action fut très belle et très éclatante. La prise du fort de Cayenne par le comte d'Estrées le 20<sup>e</sup> décembre

- 1677 : les Espagnols défaits en Catalogne par le mareschal de Navailles le 5 ou 6 juillet. Cette médaille donnera lieu d'expliquer dans la description toute la conduite de ce général pendant cette campagne. On peut joindre à cette action la défaite de six mille impériaux avec la prise du chasteau d'Ortenbourg et celle du fort de Kell à la fin de juillet.

La compagnie a résolu d'y travailler après que M. l'abbé Tallemant aura vérifié sur le catalogue si quelques-uns de ces nouveaux événemens n'y sont pas desjà compris.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 30 mars**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a encore apporté deux testes du roy pour graver qui ont esté trouvées très belles.

M. l'abbé Tallemant avoit vérifié le mémoire des événemens oubliés dans l'Histoire du Roy et on a résolu de travailler à ces sujets-cy.

Actions importantes obmises dans le recueil et sur lesquelles il faut faire des médailles

- 1649 : sur la prise de Condé et de Maubeuge par le comte d'Harcourt. On y pourroit comprendre le combat donné au passage de l'Escaut

- 1650 : sur la levée du siège de Guise

- Sur la campagne de Catalogne, la prise du cap de Quiers et de Castillon par le prince de Conti. 1655

- 1656 : sur la prise de La Capelle par le vicomte de Turenne

- 1657 : sur la prise de Saint-Venant, la prise de Mardrick et la levée du siège d'Hardres par le vicomte de Turenne

1700.

- 1658 : sur la campagne d'Italie et la prise de Mortare dans le Milanois par le duc de Modène. Sur la prise de Dunkerque par le vicomte de Turenne
- 1666 : sur ce que les Anglois furent chassés de l'isle de Saint-Christophle
- 1675 : sur la campagne de Catalogne, la prise de Bellegarde, de Figuiere, de Basacara, d'Ampourias et plus de quatre-vingt villes ou bourgs par le duc de Schomberg. Sur la levée du siège d'Haguenau par le prince de Condé
- 1676 : sur la prise du fort de Cayenne par le comte d'Estrées
- 1677 : sur la défaite des Espagnols en Catalogne par le mareschal de Navailles
- 1678 : sur la prise de Puycerda par le mareschal de Navaille. Sur le combat de Rhinfeldt et sur toute la campagne du mareschal de Créquy en Allemagne.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du samedi 3 avril**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille d'Huningue qu'il a réformé.

On a examiné la description faite par M. de Tourreil de la médaille sur la bataille de La Marsaille et elle a été arrêtée [tondo vide]. Le duc de Savoye avoit éprouvé plus d'une fois que dès lors qu'il donnoit le temps aux François d'entrer dans le Piémont, il avoit assez de peine à couvrir le reste de son pays et à mettre sa capitale hors d'insulte. Il résolut de les prévenir cette année et d'ouvrir de bonne heure la campagne par l'attaque du fort de Sainte-Brigide dont la prise faciliteroit les approches de Pignerol. Ce fort soutint un siège de quinze jours qui cousta cinq à six mille hommes aux assiégeans, après quoy la garnison fit sauter les fortifications de ce poste qui n'estoit plus tenable et se retira dans Pignerol avec ses munitions et son canon. Les ennemis enflés de cet avantage, quoyque médiocre, conçurent de plus hautes espérances et commencèrent à bombarder Pignerol. Le mareschal

1700.

de Catinat, cependant, se préparoit à le secourir suivant les ordres du Roy et descendit dans la plaine sans qu'on osast luy en disputer l'entrée. Les deux armées se trouvèrent bientôt en présence. La nuit, on se disposa de part et d'autre au combat et le lendemain, 4<sup>e</sup> octobre, le mareschal de Catinat fit d'abord attaquer la droite des ennemis qui fut enfoncée presque sans résistance ; les alliez de leur costé tombèrent sur nostre gauche qui débordoit et firent un peu plier la première ligne, mais la gendarmerie s'estant ralliée, restablit le combat et les rompit eux-mesmes à la quatriesme charge. Alors les ennemis, reversez partout, ne pensèrent plus qu'à fuir. On leur tua plus de huit mille hommes, on fit deux mille prisonniers, on prit outre le canon, cent quatre estendards ou drapeaux et l'on poursuivit les fuyards jusques aux portes de Turin où le duc de Savoye, avec les débris de son armée, se crut à peine en seüreté. C'est le sujet de cette médaille. On y voit une Victoire qui dresse un trophée aux bords du Pô, le fleuve y paroist estonné. Les mots de la légende : « *Victoria transalpina* » signifient la victoire rempotée au-delà des Alpes ; à l'exergue : il y a : « *Ad Marsaliam Taurinorum* », c'est-à-dire près de La Marsaille en Piémont. 1693.

La compagnie s'est séparée à cause des festes pour se rassembler le mardy 20<sup>e</sup> avril.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 20 avril

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur le commencement du règne du Roy. La compagnie en a esté contente.

M. l'abbé Bignon a fait voir des médailles gravées par le sr Audran qui sont très belles.

On a parlé de la médaille sur ce que les Anglois furent chassez de l'isle de Saint-Christophle en Amérique en l'année 1666. M. l'abbé Tallemant a proposé pour type de représenter une femme vestue à la manière des sauvages d'Amérique qui foule aux pieds un bouclier aux armes d'Angleterre et qui



1700.

s'appuye sur un bouclier aux armes de France. Dans le champ de la médaille, des plantes de tabac et des cannes de sucre. Pour légende : « *Insula Sancti Christophori Gallis aperta* » ; à l'exergue : « *Anglis fugatis. 1666.* » Le type a esté approuvé mai on n'a pas esté tout à fait content de la légende ny de l'exergue, parce que cela ne disoit pas ce qui semble essentiel qui est que la colonie françoise de cette isle demeureroit paisible dans son commerce, ayant chassé les Anglois qui y estoient établis. M. Dacier a proposé : « *Anglis ex insula Sancti Christophori exturbatis.* » Il a rapporté pour cela l'autorité de Cicéron qui se sert de ce mot « *exturbati* » pour dire chassez d'un lieu où on estoit estably. Cela paroissoit bon pour l'exergue, mais il falloit une légende. On proposoit « *Insula tota Francorum* » et la compagnie s'est arrestée à mettre pour légende : « *Colonia Francorum stabilita* », avec l'exergue : « *Anglis ex insula Sancti Christophori exturbatis.* »

M. Coypel doit dessiner le type, après quoy M. l'abbé Bignon sçaura le sentiment de M. le Chancelier et de M. de Pontchartrain.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 24 avril

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Depréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Charpentier a dit qu'il croyoit essentiel de faire une médaille sur la cession faite au Roy de la ville de Strasbourg par le traité de paix de Riswick, que ce seroit un titre à la postérité. Il rapportoit sur cela les articles du traité : « *Sacra Caesarea majestas et imperium cedunt Sacrae Regiae Majestati Christianissimae ejusque in regno successoribus urbem Argentinensem et quidquid ad illam civitatem in sinistra Rheni parte pertinet* » et plus bas : « *cum omnimoda jurisdictione et superioritate supremoque dominio in perpetuum* » et plus bas encore : « *Itaque hunc finem dictam urbem Argentinensem ab imperii matricula expungi placet.* » Il proposoit sur ce sujet de représenter une porte de ville sur laquelle une Victoire place les armes de France et d'où il paroist qu'elle a osté les armes de

1700.

l'Empire qu'elle donne de la main gauche à une femme qui représente l'Allemagne. Pour légende : « *Argentina coronae gallicae in perpetuum mancipata* » et à l'exergue : « *Consensu Caesaris et imperii*. » La compagnie a fort douté que cette médaille fust nécessaire, parce que le Roy s'estoit emparé de Strasbourg comme estant la capitale d'Alsace qui luy avoit esté cédée par le traité de Westphalie et le traité de Riswick en confirme seulement la possession du Roy. D'ailleurs, le mot de « *mancipata* » paroissoit trop fort, signifiant une vente, une aliénation. M. Charpentier rapportoit plusieurs passages pour autoriser ce mot, un de Cicéron : « *Senectus honesta est si se ipsa defendit, si jus suum retinet, si nemini mancipata est* » et un autre de Plaute : « *Nunc mulier tibi me emancupo, tuus sum, tibi operam do* », « *emancupo* » ou « *emancipo* » ayant le mesme sens que « *mancipo* » en cette phrase. Toutes ces autorités marquent une espèce d'esclavage. D'ailleurs, ce mot ne se trouve pas mis avec une ville, « *mancipio dare* » ou « *mancipare urbem*. » Les mots de l'exergue « *consensu Caesais et imperii* » ont encore fait plus de peine, car il sembleroit que le Roy eust besoin de ce consentement. Enfin on a prié M. l'abbé Bignon de sçavoir de M. le Chancelier et de M. de Pontchartrain s'il estoit à propos de faire une médaille sur ce sujet-là, après quoy on y travailleroit.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 27 avril

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur la paix d'Alger qu'il a réformé.

M. Charpentier a encore apporté un dessein de médaille sur ce que le Rhin a esté estably pour barrière entre la France et l'Allemagne par le traité de Riswick. Pour cela il proposoit de représenter le fleuve du Rhin appuyé sur son urne sur laquelle est escrit « *Rhenus* » et deux colonnes sur le bord de ce fleuve sur chacune desquelles est attaché un bouclier

1700.

aux armes de France. Pour légende : « *Fines imperii gallici ad antiqua usque limitem prolati* » ; à l'exergue : « *Pax Riswixensis. 1697.* » Il donnoit pour exemple de ces colonnes celles d'Hercule au destroit de Cadix et celles de Bacchus et d'Alexandre aux Indes. Il rapportoit aussy un passage de Mammertinus dans son panégyrique à Maximian pour monstrier que le Rhin a tousjours esté considéré comme la barrière naturelle entre les Gaules et la Germanie : « *Rhenum antea videbatur ipsa sic natura duxisse ut eo limite romanae provinciae (id est gallicae) ab immanitate Barbariae vindicarentur.* » Cette idée a paru très ingénieuse, mais la compagnie n'a pas cru qu'on dust placer des bornes à la France qui pourroient un jour servir de preuves contre elle. Le Roy a bien voulu en faveur de la paix et mettre en deçà du Rhin, quoyqu'il eust plusieurs places au-delà, mais il n'est pas nécessaire de se donner des bornes si précises. D'ailleurs, il y a erreur dans les mots de la légende, car ils signifient que le Roy a estendu les limites de la France jusqu'à ces anciennes bornes et au contraire, le Roy, par la paix, les a raccourcies. On a loué l'esprit et la vivacité de M. Charpentier, mais on n'a pas jugé à propos de faire cette médaille.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 4 may

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. La feste de Saint-Jacques et de saint Pilippe avoit fait vaquer le samedy 1<sup>er</sup> may.

M. l'abbé Renaudot a apporté le livre des descriptions de médailles qu'il avoit eu à examiner. Il y a mis ses remarques auxquelles on aura égard quand on aura les remarques des autres.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Tallemant de la médaille sur la conquête de la Lorraine en 1670 et elle a esté arrestée [tondo vide]. Après le traité fait à Metz avec Charles de Lorraine au sujet de Marsal, il y avoit lieu de croire que ce duc commenceroit enfin à tenir sa parole et exécuteroit de bonne foy ce dernier traité, mais son

1700.

esprit remuant et inquiet ne luy permit pas de demeurer tranquille. Il entretenoit à son ordinaire un commerce fort estroit avec tous les ennemis de la France et avoit un fort gros corps de troupes à sa solde, quoyque par une des conditions du traité il ne dust avoit que deux cens chevaux et trois cens hommes de pied sulement pour sa garde. Le Roy fut mesme averty que dans la désespérance d'allumer une nouvelle guerre, il songeoit à obliger S. M. par ses mauvais procédés d'en venir à la force ouverte avec luy, ne doutant pas que l'Empire et tous les autres alliés ne prissent aussytost sa défense. Le Roy, en effet, crut qu'il y avoit de l'imprudence à souffrir davantage un voisin si turbulent et si mal intentionné et pour prévenir ses desseins, il envoya en Lorraine le mareschal de Créquy qui s'empara avec une rapidité estonnante de cette province et du duché de Bar. C'est le sujet de cette médaille. On y voit la France qui tient d'une main l'espée haute et qui de l'autre s'appuye sur son bouclier ; près d'elle on voit à terre deux boucliers, l'un aux armes de Lorraine et l'autre aux armes de Bar. Les mots de la légende : « *Carolo duce Lotharingiae novas res moliente* » et ceux de l'exergue : « *Lotharingia capta* » signifient la Lorraine prise à Charles, duc de Lorraine, qui tramoit de nouveaux complots contre la France. 1670.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 8 may

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur les manufactures qu'il a réformé.

On avoit proposé, lorsque la paix fut conclue de faire une médaille sur ce que par le traité le culte de la religion catholique avoit esté conservé dans les villes que le Roy rendoit, quoyqu'elles fussent rendues à des princes protestants : « *Religione tamen catholica in locis sic restitutis in statu in quo nunc est remanente.* » M. Charpentier a proposé en dessin sur ce sujet qui est de représenter la religion catholique sous la figure d'une femme vestue d'une

1700.

aube avec une estolle croisée sur l'estomach, tenant le Saint-Sacrement qu'elle lève de la main droite. Pour légende : « *Pietas victrix* » ; à l'exergue : « *Ob reverentiam religionis catholicae imperatam in ditionibus eterodoxorum*. « Ce type a paru trop sérieux et trop vénérable pour une médaille et les mots de l'exergue ont été trouvés trop durs ; ce mot d'*imperatam* ne convenant pas à des princes souverains.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 11 may**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a examiné la description faite par M. Charpentier de la médaille sur la prise de Barcelone et on n'a pu l'achever parce que les circonstances principales du siège n'y estoient pas et on a prié M. l'abbé Tallemant de la réformer pour la première assemblée.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du samedi 15 may**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a achevé d'examiner la description de la médaille de la prise de Barcelonne et elle a été arrêtée [tondo vide]. Le duc de Vendosme qui commandoit l'armée du Roy en Catalogne quitta au commencement du mois de juin son camp de Badalona pour se rendre devant Barcelonne qu'il avoit ordre d'assiéger. Le comte d'Estrées y arriva en mesme temps avec une flotte composée de dix vaisseaux de guerre, de trente galères, de deux galiotes à bombes et de quelques autres bastimens qui portoient des munitions de guerre et de bouche en abondance. Il y avoit dans Barcelonne douze mille hommes de pied de troupes d'élite et quatre mille de milices. La ville estoit pour veüe de tout ce qui estoit nécessaire pour soutenir un long siège et don Francisco de Velasco, vice-roy de Catalogne,

1700.

tenoit la campagne avec quatre ou cinq mille hommes de troupes réglés et un grand nombre de miquelets, tandis que don Miguel d'Otasse occupoit d'un autre costé les montagnes avec un corps de huit cens chevaux et mille fantassins. L'armée du Roy avec les milices de Provence et de Languedoc et avec les troupes débarquées des vaisseaux et des galères, n'estoit que de quarante mille hommes. Ainsy la ville ne put estre entièrement investie, la circonvallation estant trop grande à cause d'un fort escarpé<sup>95</sup>, un peu esloigné de la ville, qu'il aurait fallu y enfermer. Il estoit difficile de forcer une place qui, forte par elle-mesme et par sa garnison, estoit encore rafraîchie sans peine d'hommes et de munitions. C'est ce qui obligea le duc à prendre le parti d'attaquer le vice-roy, don Miguel d'Otasse<sup>96</sup> dans leur camp pour oster la principale ressource aux assiégés. Il se mit à la teste de cinq à six mille hommes pour aller contre le vice-roy et envoya le comte d'Vsson avec trois cens chevaux, deux cens dragons et mille fuzeliers contre don Miguel d'Otasse. Les deux actions eurent tout le succès qu'on pouvoit désirer. Les ennemis estant surpris avant le jour dans leur camp où ils se croyoient en seüreté furent mis en déroute, don Francisco de Velasco fut obligé de se sauver, les deux camps furent pillés, les tentes brûlées et rien n'échapa à la fureur du soldat. Le duc de Vendosme délivré des ennemis du dehors, pressa la place avec vigueur ; il y eut des bastions pris et repris ; on disputa le terrain pied à pied et on n'avoit point veü depuis longtemps une si vive attaque et une si belle défense. Les assiégés chassez de leurs bastions se défendirent encore derrière un retranchement qu'il fallut miner, mais enfin la brèche estant faite, le comte de La Corsana, gouverneur et le landgrave de Darmstadt qui commandoit dans la place, voyant qu'ils n'estoient pas en estat de soutenir un nouvel assaut, acceptèrent la capitulation honorable que le duc de Vendosme leur offrit... C'est le sujet de cette médaille. On y voit Hercules qui s'appuye sur sa

---

<sup>95</sup>. Monjuich.

<sup>96</sup>. Don Miguel Gonzales d'Otassa, officier sous les ordres du vice-roi Velasco et non pas vice-roi lui-même.

1700.

massue ; à ses pieds est un bouclier aux armes de la ville de Barcelonne. Les mots de la légende : « *Binis castris deletis* » et ceux de l'exergue : « *Barcino capta* » signifient Barcelonne prise, après avoir forcé deux camps des ennemis. 1697.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 18 may

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur l'hommage du duché de Bar. M. l'abbé Tallemant y a mis les mots arrêtés dans la compagnie pour la légende et pour l'exergue.

On a parlé de la médaille de la prise de Puycerda. M. Despréaux proposoit : « *Pyrenaei perrupti* », à cause que Puycerda est au haut des Pyrénées et sert d'entrée dans la Catalogne. Le mot a paru beau. M. l'abbé Tallemant a dit que pour le type il croyoit qu'on pouvoit représenter Hercule, la massue sur l'espaule, qui gravit les montagnes ; sur le haut est un trophée où il y a une colonne murale à cause que les Espagnols furent défaits par le [prince de Conti] qui facilita la prise de Puycerda. Ce type a lu à la compagnie et il a esté sur-le-champ donné à M. Coypel pour le dessiner. Les mots de la légende ont esté arrêté : « *Pyrenaeis perruptis* » et pour l'exergue on a mis : « *Jugum Cerretanorum capt.* », suivant le dictionnaire de Ferrary qui nomme ainsy Puycerda.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 22 may

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur l'institution des gardes de marine.

On a parlé de la médaille sur la levée du siège de Guyse. Comme la principale circonstance de cette action est la défaite et la prise du convoi qui portoit des vivres aux assiégeans, on a trouvé à propos de se

1700.

servir de cette circonstance pour la médaille. On a donc résolu pour type de représenter la ville de Guise sous la figure d'une femme couronnée de tours qui tient une couronne que les Anciens appelloient *graminea* et qui se donnoient à ceux qui avoient fait lever le siège d'une ville. Cette femme doit estre appuyée contre un petit trophée au pied duquel on voit des provisions de bouche. Pour la légende on est convenu de mettre : « *Hispanorum commeatu intercepto* » et à l'exergue : « *Guysa obsidione liberata*. « On a donné le type à M. Coypel pour le dessiner.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 25 may

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a parlé de la médaille de la prise de Condé et de Maubeuge après un combat gagné au passage de l'Escauld. M. L'abbé Tallemant a dit que parmy les desseins qui n'avoient pas esté approuvés, il y en avoit un où on voyoit une Pallas qui tient un javelot prest à lancer sur le bord d'une rivière et qu'en y adjoustant le dieu du fleuve de l'Escauld, ce type conviendrait bien pour cette médaille. La compagnie a approuvé cette pensée et après avoir bien agité différens mots pour la légende, on s'est arrêté à : « *Hispanis trans Scaldim pulsus et fugatis, Condatum et Malbodium capt.* »

On a aussy parlé de la médaille de la prise de Dunkerque en 1658 et M. de Tourreil a proposé pour légende : « *Clausae belli portae* » pour suivre la pensée de la médaille précédente sur la bataille des Dunes où il y a : « *Victoria pacifera* », parce qu'en effet cette campagne fut suivie de la paix. On a remis à une autre assemblée à conclurre cette médaille.

La compagnie s'est séparée à cause des festes, selon la coustume, pour se rassembler le mardy 8<sup>e</sup> juin.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 8 juin



1700.

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Bignon a dit qu'il estoit nécessaire de faire incessamment les médailles nouvelles pour les adjouster au catalogue et pour les faire graver, afin que l'on puisse estre en estat d'imprimer l'*Histoire du Roy* au plus tost.

M. l'abbé Tallemant a dit que parmi les desseins qui estoient entre ses mains et que M. le Chancelier n'avoit pas agréés, il y en avoit un qui pouvoit convenir pour la campagne de 1649 en Flandre dont on avoit desjà fait la légende. Ce type est une Pallas armée et tenant un javelot qu'elle est preste à lancer au bord d'une rivière. Il proposoit d'y adjouster la figure d'un dieu de fleuve qui représenteroit l'Escauld. Comme le combat donné au bord de ce fleuve que les ennemis furent obligés de repasser fut la cause de la prise de Condé et de Maubeuge, il croyoit que ce dessein pouvoit estre employé pour cela. La compagnie l'a approuvé avec la légende : « *Hispanis trans Scaldim pulsus et fugatus* » et à l'exergue : « *Condatum et Malbodium capta. 1649.* »

On a parlé de la médaille sur la prise de Dunkerque en 1658. Quelques-uns estoient d'avis qu'on ne fist point de médaille sur cet événement à cause que cette place fust aussytost remise aux Anglois, mais deux raisons ont déterminé l'Académie à le faire, la première est que ce fut les François qui la prirent et si on n'en parloit pas, on pourroit croire que c'estoient les Anglois qui en avoient fait le siège et qui avoient l'honneur de la prise de cette importante place en 1662. Il est nécessaire qu'on sçache que c'est par un traité qu'elle avoit esté remise aux Anglois et que ce n'est point par la force des armes qu'ils l'avoient acquise sur les François, mais on a jugé en mesme temps à propos de ne point faire connoistre dans la médaille l'engagement où estoit la France de donner cette place aux Anglois sitost qu'elle seroit prise et qu'on en feroit mention seulement dans la description.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

1700.

### Du samedi 12 juin

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a proposé pour la prise de Dunkerque une Victoire qui tient un bouclier où sont les armes de cette ville. Ce type a paru simple et très convenable à cause de la bataille des Dunes qui facilita la prise de cette place. Pour légende on a résolu de mettre seulement : « *Dunkerca iterum expugnata* » et à l'exergue la date : « 1658. »

On avoit arrêté la légende sur la médaille sur le levée du siège de Guyse, mais il falloit un type et la principale circonstance de cette action estant la défaite du convoy des ennemis qui les obligea, faute de vivres, d'abandonner le siège. Entre plusieurs desseins qui ont esté proposés, on s'est arrêté à représenter la ville de Guyse sous la figure d'une femme couronnée de tours qui tient une couronne de fleurs et d'herbes verdoyantes, ce qui marque sa délivrance. On la peindra appuyée contre un petit trophée au bas duquel il y aura des provisions de guerre et de bouche. La légende sera comme elle a esté arrêtée : « *Hispanorum commeatu intercepto* », à l'exergue : « *Guysa liberata. 1650.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

### Du mardy 15 juin

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Renaudot a dit que M. l'abbé de Louvoys l'avoit prié de la part de MM. de l'Assemblée du clergé d'engager la compagnie à leur faire une devise. On a volontiers consenty à donner cette satisfaction à M. l'abbé de Louvoys. Cette assemblée s'est signalée surtout par des censures et des décisions sur les dogmes dangereux pour la doctrine et pour la morale et c'est là-dessus qu'on a jugé à propos de tourner le sens de la devise.

M. Despréaux a d'abord proposé un laurier avec ce mot d'Horace : « *Metuenda pericula tollit* », le

1700.

laurier préserve de la foudre ceux qui sont sous son ombre ; le clergé de France esloigne les erreurs qui sont les vrais périls où les plus fidèles peuvent estre entraînés. On a aussy proposé un autel sur lequel il y a un encensoir d'où il sort une fumée d'encens, avec ce mot : « *Numina placat.* » MM. ont promis de penser encore à d'autres devises pour la première assemblée.

M. l'abbé Tallemant a donné par escrit à M. Coypel le type de Guyse et celui de Dunkerque pour les dessiner et pour estre monstré ensuite à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 19 juin

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur la remise faite aux Espagnols de plusieurs millions de contributions qui estoient deües en Flandre, qu'il a réformé. La compagnie en a esté contente.

M. Dacier a proposé pour devise du clergé une colomne, avec ce mot : « *Inconcussa manet* », pour marquer que l'Église gallicane est ferme et inébranlable dans la religion.

Sur ce, quelqu'un a proposé pour corps de cette devise un essaim d'abeilles et que cela a paru très convenable à cette illustre assemblée qui travaille avec assiduité. On a cherché quelque mot dans le 4<sup>e</sup> des *Géorgiques* de Virgile et on en a trouvé un qui a paru très beau. Virgile dit qu'à considérer l'économie, l'ordre et le travail des abeilles quelques-uns ont cru qu'elles avoient : « *Partem divinae mentis et haustus aethereos.* » Sur cette pensée, comme le clergé semble inspiré par le Ciel pour le maintien de la religion et que c'est dans le Ciel mesme qu'il puise la véritable doctrine, on proposoit pour devise un essaim d'abeilles avec ce mot : « *His pars divinae mentis et haustus aetherii.* » M. l'abbé Tallemant a escrit cette devise et y a joint aussy les autres et les a mises entre les mains de M. l'abbé Renaudot pour les remettre à M. l'abbé de Louvoys.

1700.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 22 juin**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a parlé de la médaille de la prise de La Capelle et M. Despréaux a dit que l'année 1655 ayant été peu heureuse à la France par la déroute de nos armées à Valenciennes dont on leva le siège, la prise de La Capelle remit les armes du Roy en réputation et restablit le bonheur qui sembloit les avoir quittées et pour cela il proposoit, à la manière des Anciens, de peindre la Fortune avec ses attributs ordinaires et pour légende : « *Fortuna redux*. » Cette proposition a d'abord blessé et on disoit qu'il n'estoit pas nécessaire de faire connoître par ce mot de « *redux* » les désavantages de nos armes. D'ailleurs, ce mot de « *fortuna redux* » n'a guères été mis dans ce sens par les Anciens ; ils s'en servoient seulement pour marquer le retour de l'Empereur à Rome, voulant donner à entendre que toute la Fortune de la ville dépendoit de la présence du prince. Malgré ces raisons, néanmoins on a cru qu'en cette occasion cette médaille estoit fort à propos pour faire connoître que depuis cette prise de La Capelle la Fortune qui avoit quelquefois été inconstante, surtout dans les troubles, n'avoit plus abandonné les armes du Roy. On a donc résolu de proposer cette médaille à M. le chancelier et à M. de Pontchartrain. On mettra à l'exergue : « *Capella capta. 1656.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 26 juin**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a parlé de la médaille sur la campagne de M. le mareschal de Créquy en Allemagne en l'année 1678 et M. l'abbé Tallemant a montré à la compagnie un type de médaille dessiné par M. Coypel qui avoit été fait avec une inscription de :

1700.

« *Belgicus, Sequanicus, Germanicus, Batavicus* » ; ce type est un quadriges et il proposoit de l'employer pour cette campagne où le mareschal de Créquy battit trois fois les Impériaux. La compagnie a approuvé cette pensée et pour légende on a résolu de marquer les différents endroits où les Impériaux ont esté battus qui sont près de Rhinfeld, sur la rivière de Kintz et près de Strasbourg. On mettra donc : « *De Germanis ad Rhinofeldam, ad Kintzam fluvium, ad Argentoratam* », à l'exergue la date : « 1678. »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

### Du samedi 3 juillet

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Turreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. La feste de Saint-Pierre et Saint-Paul avoit fait vaquer le mardy 29 juin.

On a parlé de la médaille sur la défaite des Espagnols près du col de Bagnols en Catalogne par le mareschal de Navailles en l'année 1677. Le lieu où se donna le combat s'appelle Espuille et le plus grand embarras a d'abord esté de metre ce mot en latin, car il n'est pas dans les cartes ny dans les dictionnaires, apparemment parce que c'est quelque village peu connu. M. l'abbé Renaudot a promis de chercher encore et si on ne peut marquer ce lieu précisément, il faudra mettre le latin près de col de Bagnols, ce qui sera sans doute plus aisé. Pour le type on n'a point cherché d'autre chose qu'un trophée au bas des montagnes et pour légende : « *Hispanis ad pylas Balneolenses* » et la date à l'exergue : « 1677. »

On a ensuite parlé de la médaille sur la campagne de 1657 en Flandre où Saint-Venant et le fort de Mardrik furent pris et où on obligea les ennemis à lever le siège d'Ardres. Pour joindre ces trois événemens ensemble on a pensé de faire connoître que la prise de Saint-Venant et du fort de Mardrik asseüroient nos places du costé de la mer et que la conservation d'Ardres nous conservoit aussy Calais. Dans cette pensée on proposoit pour légende : « *Ora maritima belgica stabilita* », mais la compagnie n'a rien encore déterminé.

1700.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur la prise de Dunkerque en 1658.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardi 6 juillet**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a parlé de la médaille sur la levée du siège d'Haguenaw. Le fait est que M. de Turenne ayant esté tué, nostre armée qui estoit au-delà du Rhin, ayant repassé en deçà, Montecuculli vint assiéger Haguenaw dont la prise auroit mise toute l'Alsace à contribution et auroit donné lieu aux Impériaux d'y establir leurs quartiers d'hiver. Le Roy envoya le prince de Condé pour commander son armée en Allemagne et pour secourir Haguenaw, ce qu'il fit et les Impériaux furent obligez d'abandonner le siège et de repasser le Rhin. Sur cet événement M. Despréaux a proposé d'abord pour légende : « *Impetus hostium retusi* » qui est un mot d'Horace. On n'a pas douté que le mot ne fust bon, mais il n'a pas semblé du style de la médaille. On a proposé : « *Alsatia servata* » qui paroissoit y convenir mieux et dire simplement le fait, mais il estoit question d'imaginer un type et on a tant eu à faire de pareils qu'on y estoit assés embarrassé. Enfin, après plusieurs desseins proposés, on a résolu de représenter la France qui tient d'une main une couronne d'herbes et de fleurs et qui, de son bouclier, couvre l'Alsace figurée par une femme qui tient le bouclier où sont ses armes. On a délibéré si l'on mettroit à la légende : « *Alsatia servata* » ou « *Salus Alsatiae*. » On a panché pour le dernier, mais on s'en est rapporté au sentiment de M. le Chancelier et de M. de Pontchartrain. On mettra à l'exergue : « *Haguenoia obsidione liberata. 1675.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 10 juillet**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

1700.

On a parlé des médailles qui restoient à faire et chacun a proposé différentes idées auxquelles on ne s'est pas arrêté. Pour la campagne de 1675 en Catalogne où il y eut quatre-vingts bourgs ou villes prises, on a assés agréé pour légende : « *Catalonia occupata* », mais on n'a rien résolu.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 13 juillet**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a montré à la compagnie le dessein de la médaille sur la levée du siège de Guyse.

On a parlé de la médaille sur la prise du cap de Quiers et de Castillon en Catalogne par le prince de Conty en 1655 et comme l'on croyoit que ces deux places à l'extrémité de la Catalogne, on proposeroit pour légende : « *Extrema Celtiberica occupata* », mais on a résolu de consulter les cartes et de se mieux conformer avant que de rien résoudre.

Elle a donné lieu à reparler de la campagne de 1675 en Catalogne et pour type M. l'abbé Tallemant a proposé de représenter Hercules qui marche, la massue levée, l'Espagne aux pieds des montagnes qui paroist estonnée. Ce type a esté approuvé et M. Coypel a esté prié de le dessiner.

Pour la légende on avoit proposé dans la dernière assemblée : « *Catalonia occupata*. » Quelques-uns vouloient : « *Cataloniae aditus reclusi* », à cause que toutes ces petites villes ou bourgs sont à l'entrée de cette province et au pied des montagnes. D'autres aimoient mieux : « *Cataloniae aditus occupati* », au lieu de « *reclusi* » et c'est à quoy on s'est arrêté ; à l'exergue on mettra : « *Octoginta urbibus aut oppidis captis. 1675.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du samedi 17 juillet**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

1700.

M. L'abbé Renaudot avoit cherché dans les cartes de Catalogne et avoir trouvé que le cap de Quiers et Castilon sont deux places au bord de la mer, près de Roses et que le cap de Quiers, peut-estre par corruption, s'appelle Cadaqués. Ces deux places avoient esté prises pour asseürer davantage la conquête de Roses et faciliter les secours par mer. Cela a donné lieu à penser de mettre pour type simplement un trophée au bord de la mer au sommet duquel il y aura deux couronnes murales. Il a esté question de mettre Cadaqués en latin ; ce mot ne se trouvant nulle part, quelques-uns vouloient mettre : « *Promontorium* », à cause que le mot du cap qui s'appelloit ainsy, mais aucune ville ne peut estre désignée par le mot de « *promontorium*. » Dans la nécessité de faire un mot, on a résolu de mettre « *Cadaquesium* », parce qu'il s'entendra mieux. On mettra donc : « *Castilio et Cadaquesium captae* » et pour faire connoistre la situation de ces deux places assés peu connues, on mettra à l'exergue : « *Ad oram Cataloniae maritimam. 1665.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 20 juillet

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a montré à la compagnie les desseins des médailles sur la prise de Puycerda et sur la levée du siège de Hagenaw. M. l'abbé Bignon les montrera à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain.

On a parlé de la médaille sur la prise de Mortare dans le Milanez. Comme cette année avoit esté fort brillante en Flandres, on a voulu faire connoistre qu'en Italie aussy les armes du roy avoient esté victorieuses et pour cela on a pensé de représenter une Renommée qui vole et embouche sa trompette ; elle tient de la main gauche une couronne murale. Pour légende on mettra : « *Res in Italia feliciter gestae* » et à l'exergue : « *Mortaria capta. 1658.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 24 juillet



1700.

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur la campagne de Catalogne en 1675. M. l'abbé Bignon s'est chargé de le montrer à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain.

On a parlé de la médaille sur la prise du fort de Cayenne et comme c'est une affaire de mer, on a résolu de représenter Neptune sur un char fait en coquille au bord de l'isle où est ce fort ; il tient d'une main son trident levé et de l'autre il plante un estendard façois ; sur le rivage, dans le fond, on verra des plantes de tabac et des cannes de sucre pour marquer le lieu. Pour légende on a résolu de mettre seulement : « *Batavis caesis* » et à l'exergue : « *Cayana capta* », mais comme cette isle a presque toujours esté aux François et que ce n'estoit que depuis peu que les Hollandois s'en estoient emparée, on a trouvé plus à propos de mettre « *Cayana recuperata. 1676.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 27 juillet

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur la prise de Cadaquès et de Castillon.

On a retravaillé à la médaille sur la prise de Saint-Venant et du fort de Mardik et sur la levée du siège d'Ardres. M. l'abbé Tallemant a dit qu'il croyoit qu'on devoit tourner cette médaille sur l'avantage qu'on tira de ces trois événemens, car notre frontière fut assurée par la levée du siège d'Ardres et elle fut estendue par la prise de Saint-Venant et par celle du fort de Mardik. Pour cela il proposoit de représenter la France armée qui tient un bouclier d'une main pour marquer la défense et l'espée de l'autre pour marquer la conquête. Pour légende : « *Fines firmati et ampliati.* » Le type a plu à la compagnie, mais le mot de *firmati* a paru équivoque parce que *firmare* signifie aussy fortifier.

1700.

Ainsy, on a résolu de mettre : « *Fines defensi et ampliati* » et à l'exergue : « *Mardico et fano Sancti Venantii captis, Ardra obsidione liberata. 1657.* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 3 aoust**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. La feste de Saint-Germain, patron de la paroisse du Louvre, avoit fait vaquer le samedi 31 juillet.

M. l'abbé Tallemant a dit que le mémoire des nouvelles médailles estoit remply, qu'elles estoient toutes faites et qu'il luy sembloit qu'on en avoit encore oublié une. Il y a dans le catalogue une médaille sur la prise de Dunkerque en 1646 et on ne parle pas des conquestes faites au commencement de la campagne par M. le duc d'Orléans. Ces conquestes sont pourtant considérables et méritent bien une médaille parce qu'elles facilitèrent extrêmement la prise de Dunkerque et consistent dans la prise de Courtray, du fort de Mardik et de Bergues, Saint-Vinox. La compagnie a trouvé qu'il estoit effectivement nécessaire de faire une médaille sur ce sujet.

Les médailles nouvellement faites demandoient des descriptions. M. l'abbé Tallemant a promis d'apporter à la première assemblée le mémoire des descriptions qui restent à faire afin que chacun de MM. se chargent de faire sa part.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du samedi 7 aoust**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Tallemant a apporté le mémoire des descriptions qui restoient à faire et elles ont esté distribuées dans la compagnie. MM. ont promis d'y travailler incessamment.

[Signé] : Tallemant.

#### **Du samedi 14 aoust**

1700.

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. La feste de Saint-Laurent avoit fait vaquer le mardy.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur Condé et Maubeuge où il a adjousté le fleuve de l'Escauld. Il a aussy apporté les desseins de deux médailles, l'une sur la prise de Saint-Venant et du fort de Mardik et sur la levée du siège d'Ardres et l'autre sur la prise de Mortare.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Tallemant sur le commencement du règne du Roy et elle a esté arrestée [tondo vide]. Le roy Louis XIII mourut le 14 may mil six cens quarante-trois. Louis, dauphin, son fils aîné, suivant la loy fondamentale du royaume prit dans le mesme moment possession de la Couronne. Il n'avoit alors que quatre ans, huit mois et neuf jours et il commença à régner sous le nom de Louix XIV. Quoyque la perte d'un roy remply de piété, de valeur et de justice, qui laissoit l'Estat entre les mains d'une enfant eut jetté les peuples dans une grande consternation, la France conçut de hautes espérances de son bonheur, voyant briller dans toute la personne du jeune roy des qualités extraordinaires qui présageoient dès lors ce qu'il a esté depuis. C'est le sujet de cette médaille. On y voit le jeune roy porté sur un pavois ou bouclier, à la mode des premiers François qui élevoient ainsy leur nouveau roy pour le monstrier à l'armée ; ce bouclier est soutenu d'un costé par la France et de l'autre par la Providence représentée à la manière antique sous la figure d'une femme qui tient un gouvernail et aux pieds de laquelle il y a une corne d'Abndance. Les mots de la légende : « *Francorum spes magna* » et ceux de l'exergue : « *Ineunte regno* » signifient l'Espérance des François au commencement du nouveau roy, le 14 may 1643.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 17 aoust**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

1700.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Renaudot sur la défaite des Espagnols en Catalogne en 1677 et elle a esté arrestée, à l'exergue près, à cause qu'on n'estoit ps encore asseuré du mot de col de Bagnols en latin [tondo vide]. Le mareschal-duc de Navailles avoit eu ordre d'entrer dans le Lampourdan et d'y faire le dégast afin de couvrir le Roussillon que les ennemis croyoient pouvoir ravager sans résistance, la plus grande partie des forces du Roy estant occupée ailleurs. Après avoir demeuré près de deux mois, la moisson estant faite en Roussillon, il jugea à propos d'y repasser. Le comte de Monterey, gouverneur de Catalogne, crut cette occasion favorable pour l'attaquer dans les passages presque impraticables que forment les cols ou défilés entre les montagnes. Les troupes espagnoles se trouvoient augmentées de quatre régiments destinés pour la Sicile. Il s'y joignit des milices aguerries avec plusieurs officiers réformés et la supériorité du nombre jointe à la connoissance du pays augmentoit leur confiance. Le mareschal de Navailles avoit décampé le 1<sup>er</sup> juillet et le soir mesme, les armées se trouvèrent en présence de Perelade, séparés seulement d'un ruisseau presque à sec. Elles furent ainsy jusqu'au troisieme [jour] et ce jour-là il fit continuer la route. Les bagages ayant pris les devants vers le col de Bagnols, le comte de Monterey qui n'avoit pu l'empescher de passer les défilés ny en tirer aucun avantage, les passa ensuite et le quatrieme, il atteignit l'arrière-garde françoise, entre Saint-Clément et Espouilles. Le mareschal de Navailles n'attendit pas plus longtemps à mettre ses troupes en bataille autant que le terrain pouvoit le permettre. Le combat fut très opiniasté et fort sanglant. On chassa, l'espée à la main, les Espagnols de plusieurs hauteurs qu'ils avoient occupées et leur infanterie, après avoir essuyé plusieurs déécharges, fut enfin rompue et obligée de se retirer en désordre, après une résistance de six heures. Il y eut plus de trois mille hommes tués et plus de six cens prisonniers entre lesquels, outre plusieurs officiers réformés, on comptoit beaucoup de volontaires distingués par leur qualité. C'est le sujet de cette médaille. On y voit un trophée au pied des

1700.

montagnes. Les mots de la légende : « *De Hispanis* » et ceux de l'exergue : « *Ad pylas Balneolenses* » signifient victoire remportée sur les Espagnols près du col de Bagnols. 1677.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 21 aoust

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a apporté le dessein de la médaille sur la prise du fort de Cayenne.

Après avoir bien consulté les cartes et les dictionnaires de géographie, ne trouvant pas de mot latin pour exprimer le col de Bagnols, on a résolu de mettre « *ad pylas Balneolenses*. »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 28 aoust

MM. l'abbé Bignon Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. La feste de Saint-Barthélémy avoit fait vaquer le mardy vingt-quatre.

Comme il ne restoit plus de médaille à faire que celle de la prise de Courtray, Bergues, Saint-Vinox et du fort de Mardrik, on a travaillé à la faire. M. Despréaux a dit qu'il croyoit qu'on devoit par cette médaille exprimer les progrès des armées du Roy en Flandres, ces trois places assurant la conquête de Gravelines et préparant celle de Dunkerque. Sur cette idée, M. l'abbé Tallemant a proposé pour type une Victoire qui marche rapidement et tient d'une main trois couronnes murales. Cette pensée a plu à la compagnie et elle a esté mise par escrit et donnée à M. Coypel pour la dessiner. M. Despréaux, suivant cette mesme idée, a proposé pour légende : « *Felix processus* » qu'il avoit tiré d'une médaille de Constantin à un de ses avènements au consulat, mais comme ce mot de « *processus* » en cette médaille signifie seulement marche ou entrée, on n'a pas cru devoir s'y arrester. On a proposé : « *Felix progressus* » ; on a cherché des autorités et on en a

1700.

trouvé de Cicéron dans un passage où il y a « *Dola bellam irruentem a progressu arcuit a reditu refrenavit.* » On a arrêté cette médaille pour la légende : « *Felix progressus* » et à l'exergue : « *Curtraco, Mardico et Vinobiberga expugnatis.* 1646. »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 31 aoust**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Renaudot de la médaille sur la prise de Condé et de Maubeuge, mais on n'a pu l'achever.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du samedi 4 septembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a achevé l'examen de la description commencée en l'autre assemblée et elle a été arrêtée [tondo vide]. Le comte d'Harcourt, général de l'armée du Roy en Flandres, estoit chargé d'empescher que les Espagnols qui avoient pris Ypres ne fissent de plus grands progrès et ne vinsent ravager nostre frontière. Les troupes commandées par l'archiduc Léopold estoient beaucoup plus nombreuses que les siennes. Il crut néanmoins que le moyen le plus sûr pour rompre tous leurs desseins estoit d'entrer dans leur pays et de les obliger à penser à leur propre seüreté. Il passa donc l'Escauld avec son audace ordinaire, à la veüe des ennemis qui estoient retranchés sur le bord de cette rivière et il les poussa jusque sous le canon de Valenciennes. L'archiduc, pour éviter le combat, fit repasser l'Escauld à son armée. Le comte d'Harcourt donna sur l'arrière-garde et six cens chevaux et douze cens mousquetaires lorrains qui la composoient en partie furent défaits entièrement. Il entra ensuite dans l'isle de Saint-Amand et battit encore huit cens chevaux sortis de Douay. Il se

1700.

campa entre cette ville et Bouchain et porta la terreur dans tout le pays, envoyant fourrager jusques aux portes de Cambrai. Après ces avantages, il marcha vers Condé et ayant pris d'abord le fauxbourg de l'Escauld, il fit faire un logement sur la contrescarpe de sorte que le jour mesme vingt-cinquiesme aoust, le gouverneur se rendit à la seconde sommation. Le comte d'Harcourt demeura aux environs de cette place jusqu'au mois de septembre et cette entreprise n'ayant été faite que pour amuser les Espagnols ou pour les attirer à un combat, il abandonna Condé avant la fin de la campagne et prit Maubeuge en revenant. C'est le sujet de cette médaille. On y voit Pallas tenant un javelot à la main prest à lancer, le fleuve de l'Escauld est appuyé sur son urne et paroist effrayé. Les mots de la légende : « *Hispanis trans Scaldim pulsus et fugatus* » signifient les Espagnols défaits et poussés au-delà de l'Escauld. Il y a à l'exergue : « *Condatum et Malbodium capta* », prise de Condé et de Maubeuge. 1649.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 7 septembre

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

On a fait une revue générale du catalogue pour voir s'il y manquoit encore quelque chose et l'*Histoire du Roy* s'est trouvée entièrement achevée pour les médailles.

La compagnie s'est séparée pour les vacances à l'ordinaire et se rassemblera le samedi treiziesme novembre.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

Devises pour les jettons de l'année 1700

- Pour la Marine, 23 nov. 1699
- Pour les galères, idem
- Pour M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, idem
- Pour la Ville, idem
- Pour l'extraordinaire des Guerres, 1<sup>er</sup> déc.
- Pour l'ordinaire des Guerres, idem

***Catalogue des descriptions examinées et arrêtées sans l'Académie royale des inscriptions :***

1700.

- Les trois événemens de l'année 1697, 19 déc.
- 1699
- Le combat de Leuze, 23 janv. 1700
  - Le port et l'arsenal de Rochefort 1666, 6 fév.
  - La campagne de l'année 1696, 13 fév.
  - Le camp de Compiègne 1698, 9 mars
  - La défaite de [la] flotte de Smirne 1693, 23
- mars
- Bataille de La Marsaille 1693, 3 avr.
  - Conquête de la Lorraine 1670, 4 may
  - La prise de Barcelonne 1697, 15 may
  - Le commencement du règne du Roy 1643, 14
- aoust
- Défaire des Espagnols en Catalogne 1677, 17
- aoust
- La prise de Condé et de Maubeuge 1649, 4
- sept.

***Catalogue des médailles inventées dans l'Académie royale des Inscriptions :***

- La prise de la Lorraine 1670, 2 mars
  - Le commencement du règne du Roy 1643, 2
- mars
- La prise de Nice 1691, 6 fév.
  - Les gardes de marine 1683, 2 mars
  - La statue équestre du Roy 1699, 16 mars
  - La prise de Puycerda 1678, 18 may
  - Les Anglois chassez de l'isle de Saint-Christophle 1666, 20 avr.
- Levée du siège de Guyse 1650, 22 may
  - Prise de Condé et de Maubeuge 1649, 25
- may
- Prise de Dunkerque 1658, 12 juin
  - Prise de La Capelle 1656, 22 juin
  - Campagne du marreschal de Créquy 1678, 26
- juin
- Défaite des Espagnols en Catalogne par le mareschal de Navailles 1677, 3 juil.
  - Levée du siège d'Hagenaw 1675, 6 juil.
  - Campagne de Catalogne par le duc de Schomberg, 13 juil.
  - Prise de Castillon et de Cadaquès par le prince de Conti 1655, 17 juil.
  - Prise de Mortare 1658, 20 juil.



*Registres de l'Académie des Inscriptions et Médailles*

1700.

- Prise du fort de Cayenne 1676, 24 juil.
- Prise de Mardrik et de Saint-Venant et la levée du siège d'Ardres 1657, 27 juil.
- Prise de Courtray, Mardrik et Bergues-Saint-Vinox en 1646, 28 aoust

*Registres de l'Académie des Inscriptions et Médailles*

*1700.*

**Registre journal  
des délibérations de  
l'Académie royale  
des Inscriptions  
depuis le 13<sup>e</sup>  
novembre 1700  
jusqu'au mardy 19  
juillet 1701**

1700.

**Liste des académiciens**

- M. le Chancelier
- M. le comte de Pontchartrain
- M. l'abbé Bignon
- MM. Charpentier, Despréaux, de Tourreil, Renaudot, de la Loubère, Dacier, Pavillon
- M. l'abbé Tallemant secrétaire
- M. Coypel pour les desseins

Le 19<sup>e</sup> juillet 1701, jour du nouveau règlement, l'on trouvera une liste nouvelle.

**Du samedi 13 novembre**

On a recommencé les assemblées au Louvre à l'ordinaire. M. l'abbé Tallemant, secrétaire, avoit averty par un billet chacun de MM. les académiciens de s'y trouver. MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, de Tourreil, Dacier et Tallemant s'y sont trouvez et M. Coypel. M. l'abbé Renaudot estoit allé à Rome avec M. le cardinal de Noailles, M. Pavillon estoit retenu par ses incommodités ordinaires et M. de La Loubère estoit à Versailles.

M. l'abbé Bignon avoit remis entre les mains de M. l'abbé Tallemant une lettre de M. d'Albaret datée de Perpignan, du 27 octobre 1700. Cette lettre contenoit en substance que les armes de la ville de Puycerda que M. de Pontchartrain luy avoit demandées pour estre employées dans la médaille de la prise de cette place en 1678, estoient autrefois d'azur à une fleur de lys d'or plantée sur un monticule de sinople et que depuis que les Espagnols estoient devenus leurs maîtres, ils avoient changé ces armoiries qui sont à présent d'argent à la demy-fleur de lis de g[u]eule plantée sur un monticule d'azur. M. d'Albaret avoit joint à sa lettre les deux différents escus blazonés. On n'a pas balancé à prendre les dernières armes comme estant celles qu'avoit cette ville lorsqu'elle fut prise et M. l'abbé Tallemant s'est chargé de les donner au graveur.

M. l'abbé Tallemant a dit à la compagnie que de peur que M. de Chamillard ne prist encore des engagements pour les devises du Trésor royal et des Parties casuelles, il luy avoit, suivant l'avis de MM.

1700.

de Tourreil et Dacier, écrit à Fontainebleau pour luy offrir les services de la compagnie et qu'il en avoit receü une response qu'il a leüe et qui estoit très favorable et très obligeante pour l'Académie.

Sur ce rapport, MM. se sont engagez à faire promptement les devises sur ces deux sujets et en mesme temps aussi de faire pour l'extraordinaire et l'ordinaire des Guerres, pour la Marine et les galères, pour la Ville et pour la Maison de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 16 novembre

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Dacier, Tallemant.

On a apporté plusieurs devises.

M. Dacier a proposé pour l'extraordinaire des Guerres, Mars assis, ayant ses armes et son casque près de luy, avec ce mot : « *Posita vel casside Mavors* », pour marquer que le Roy en pleine paix est tousjours redoutable. M. l'abbé Tallemant sur le mesme sujet, un laurier avec ce mot : « *Quot apta coronis* », pour monstrier que les armes du Roy sont tousjours victorieuses. M. Charpentier sur le mesme sujet, la colombe de l'Arche, avec ce mot : « *Jam cuncta serena* » pour désigner la paix. M. Despréaux sur le mesme sujet, le soleil dans le solstice, avec ce mot : « *Nunc stare decet* », le Roy dans le sommet de sa gloire où il se trouve n'a plus qu'à se reposer.

M. Dacier a proposé pour la Marine un laurier, avec ce mot : « *Decus et tutela* », la Marine est d'un grand ornement et d'un grand secours à l'Estat ; une aigle, avec ce mot : « *Aut rapit, aut fugat* », les vaisseaux du Roy, ou enlèvent, ou mettent en fuite les flottes ennemies. M. l'abbé Tallemant sur le mesme sujet, un dauphin : « *Ridetque imperiosus aequor* », pour faire connoistre la grande habileté des officiers dans l'art de la navigation.

M. Coypel doit dessiner ces devises et les rapporter à la première assemblée.

On a parlé de faire une médaille sur l'avènement de m<sup>gr</sup> le duc d'Anjou à la couronne d'Espagne. MM. l'abbé Tallemant et Dacier s'estoient

1700.

rencontrés dans la mesme pensée qui est de représenter le Roy qui tient son petit-fils à sa droite et couvert et l'ambassadeur d'Espagne embrasse les genoux de son nouveau maistre. Pour légende : « *Rex Hispanis datus*. » Cette légende n'a pas esté approuvée parce que dans les médailles des empereurs où l'on voit *Rex Parthis datus*, c'estoit effectivement le Sénat qui donnoit un roy aux Parthes, mais icy c'est par le testament du roy Charles II que m<sup>gr</sup> le duc d'Anjou est appelé à la couronne d'Espagne. On a arresté le type que M. Coypel doit dessiner et pour légende on a résolu d'y penser plus à loisir.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 23 novembre

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, [Despréaux], Tourreil, Dacier, Tallemant. M. Coypel

On a proposé plusieurs devises. M. de Tourreil a proposé pour le Trésor royal le soleil, avec ce mot : « *Irrigat orbem* » pour dire que les libéralités du Roy s'étendent partout. M. Dacier sur le mesme sujet une fontaine avec ce mot d'Ovide : « *Nec patitur sentire sitim* », pour marquer l'abondance du Trésor royal.

M. Despréaux a proposé pour les Parties casuelles un arbre dont on a coupé une grosse branche, avec ce mot : « *Secto corpore firmior* », le payement du droit annuel assure la charge à l'officier.

M. Tallemant a proposé pour la Marine un trident, avec ce mot d'Horace : « *Tollere seu ponere vult freta* », le Roy calme les mers en chassant les pirates et il en trouble le calme quand ses flottes redoutables portent la terreur chez ses ennemis.

M. Tallemant a proposé pour les galères un alcyon qui fait son nid, avec ce mot : « *Jam via tuta maris* », les galères du Roy rendent la mer libre en chassant les pirates. M. Dacier sur le mesme sujet, un vent qui souffle, avec ce mot d'Horace : « *Arbiter Adriae* », le Roy, par le moyen de ses galères, est le maistre de la Méditerranée.

1700.

M. Dacier a proposé pour M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne l'estoille de Vénus qui brille au milieu de plusieurs estoilles, avec ce mot : « *Vincuntur ab una* », la princesse surpasse en toutes choses toutes les autres princesses. M. Tallemant sur le mesme sujet une rose liée à un lys, avec ce mot : « *Tali bene juncta marito* » ou bien « *Quam bene conveniunt*. »

M. Dacier pour la Ville un arbre fort touffu, avec ce mot : « *Ingenti protegit umbra*. » M. Despréaux sur le mesme sujet la constellation de Castor et Pollux, autrement le feu Saint-Elme autour du mast d'un navire, avec ce mot : « *Novis laeta syderibus* » ou bien d'Horace « *Certa fulgent sydera* », la Ville de Paris, capitale du royaume, se trouve honorée et resjouye de la nouvelle élévation de la maison royale.

M. Tallemant s'est chargé d'envoyer aussi à M. l'abbé Bignon les devises faites les années passées, afin d'avoir davantage de quoy choisir.

M. Coypel doit dessiner toutes ces devises et les apporter à la première assemblée.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 27 novembre

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Turreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel. La harangue que l'Académie Françoisie avoit faite le mardy 23 estoit cause que l'assemblée ne s'estoit point tenue.

M. l'abbé Bignon a apporté les devises choisies. M. de Pontchartrain avoit pris pour la Marine [tondo vide] un trident avec ce mot : « *Tollere seu ponere vult freta*. » Pour les galères [tondo vide] une aigle qui fait fuir plusieurs oiseaux, avec ce mot : « *Alarum fremitu fugat* » (cette devise a esté proposée l'année dernière).

M. Chamillard a choisy pour le Trésor royal une devise qui n'est pas faite par l'Académie et il a pris pour les Parties casuelles une devise faite l'année dernière par M. Pavillon. Pour les Parties casuelles [tondo vide] un homme qui sème du blé, avec ce mot « *Cum foenore perdit*. »

1700.

M. le prévost des Marchands a choisy pour la Ville [tondo vide] la constellation de Castor et Pollux ou le feu de Saint-Elme autour du mast d'un vaisseau, avec ce mot [non précisé].

M. l'abbé Tallemant a dit que M. de Batrbezieux avoit choisy pour l'extraordinaire des Guerres [tondo vide] un laurier, avec ce mot : « *Quot apta coronis !* » ; pour l'ordinaire des Guerres [tondo vide] un lion, avec ce mot : « *Viribus confidens suis* » (cette devise avoit esté proposée l'année dernière).

M. l'abbé Bignon s'est chargé de distribuer ces devises aux graveurs.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 4 décembre

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Dacier, Tallemant. M. Coytel. La feste de Saint-André avoit fait vaquer le mardy 30 novembre.

On a reparlé de la médaille sur l'avènement de m<sup>gr</sup> le duc d'Anjou à la couronne d'Espagne et on a jugé à propos d'en faire deux. Dans l'une on mettra seulement la teste du jeune roy avec cette inscription : « *Philippus dux Andegavensis, Ludovici delphini filius, Ludovici Magni nepos, Hispaniarum et Indiarum rex* » ; à l'exergue la datte : « 1700. »

Pour la seconde on s'est arrêté au type dont il a esté parlé cy-dessus et on a absolument condamné la légende *Rex Hispanorum datus* par les raisons qui ont desjà esté dites et comme c'est par un consentement et un souhait unanime de toute l'Espagne que m<sup>gr</sup> le duc d'Anjou est appelé à la couronne qui appartenoit de droit à M<sup>gr</sup> le Dauphin son père, on a jugé à propos de marquer dans une légende que le Roy avoit accordé son petit-fils aux vœux de toute l'Espagne et que luy et M<sup>gr</sup> le Dauphin avoient préféré la satisfaction de toute cette monarchie à leur intérêt personnel. On a proposé pour cela plusieurs différentes légendes, mais on n'en a point trouvé de plus expressive que celle-cy : « *Rex Hispanorum votis concessus* » et on mettra à l'exergue : « *Philippus, dux Andegavensis. 1700.* »

1700.

M. l'abbé Bignon a représenté qu'il estoit nécessaire de presser un peu ce qui restoit de description à faire parce que M. le Chancelier avoit promis au Roy pour ses estrennes en 1702 le volume de son *Histoire par médailles* et que pour tenir parole il falloit commencer l'impression au mois de juillet 1701, au plus tard. MM. ont promis d'y travailler incessamment et M. l'abbé Tallemant s'est chargé d'apporter à la première assemblée le catalogue de ce qui reste à faire, afin de le distribuer entre les académiciens.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 8 décembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. Coypel a montré à la compagnie un dessein de médaille sur les appartenments. Il a esté fort approuvé. M. l'abbé Bignon s'est chargé de le montrer à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain pour avoir leur approbation et de le donner ensuite aux graveurs.

M. Charpentier a apporté la description de la médaille sur la prise du fort de Cayenne en Amétrie, mais comme il n'en avoit pas exprimé les principales circonstances et que son grand âge commençoit à luy oster la force de s'appliquer beaucoup au travail, M. l'abbé Tallemant s'est chargé de refaire cette description.

M. Dacier a dit qu'en renvoyant le catalogue des médailles du Roy, il en avoit trouvé une dont le type lui sembloit peu noble, sur le restablissement de la seüreté publique par le bon ordre que le Roy a mis dans les grands chemins et dans les villes. La médaille estoit simplement une couronne civique qui est de chesne au milieu de laquelle estoit la légende : « *Adsertori securitatis publicae*. » Il a proposé de mettre Hercule qui avoit esté le destructeur de tous les brigands et pour légende : « *Assertor securitatis publicae*. » Cette idée a paru très belle et a esté approuvée tout d'une voix. M. Coypel s'est chargé de la dessiner et de l'apporter à la première assemblée.



1700.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Tallemant de la médaille sur l'établissement de l'Académie des Inscriptions et elle a été arrêtée [tondo vide]. La haute opinion que l'on avoit conçue du Roy dès ses premières années se fortifiant de plus en plus, il fut aisé de prévoir que son règne, déjà si fécond en merveilles, produiroit un nombre infini d'événements dignes d'être transmis à la postérité. Dans cette vue, un ministre plein de zèle pour la gloire de son maître et pour la gloire de l'Etat, fit agréer à S. M. l'institution d'une académie qu'il composa d'un petit nombre d'hommes choisis dans l'Académie Française pour faire les inscriptions, les devises, les médailles qui pourroient avoir quelque rapport au Roy et au public et pour respandre la noble simplicité et le bon goût dans tous les monuments qu'on dresseroit. Ces monuments aussytost reprirent l'air antique qui en fait le véritable prix. Les académiciens nouvellement établis commencèrent l'*Histoire du Roy par les médailles*. Ce dernier travail devint leur principale ou plustost leur unique occupation, la suite continuelle des grandes actions ne leur laissant aucune relasche, mais quelque ample matière que le Roy leur ait pu fournir, ils sont venus à bout de pousser l'ouvrage jusqu'à la fin du dix-septiesme siècle marquée par l'avènement du duc d'Anjou à la couronne d'Espagne. C'est le sujet de cette médaille. On y voit Mercure qui tient un stile à l'antique, avec lequel il paroist vouloir escrire sur une table d'airain. À ses pieds il y a un carton et un vase rempli de médailles. La légende : « *Rerum gestarum fides* » signifie monuments fidelles des grandes actions. L'exergue « *Academia regia inscriptionum et numismatum instituta. 1663* », l'Académie des inscriptions et des médailles établie par le Roy. 1663.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 11 décembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Turreil, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

1700.

M. Coypel a apporté la médaille arrêtée dans la dernière assemblée. Il a très bien dépeint Hercule, sa massue sur l'épaule et marchant avec action. M. l'abbé Bignon s'est chargé de montrer le dessein à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain.

M. l'abbé Bignon a dit que M. Cassini estoit de retour du voyage qu'il avoit fait depuis Paris jusqu'à la mer en Languedoc pour conduire une ligne méridienne plus certaine que celles qu'on a faites jusqu'à présent et comme on doit, d'espace en espace, eslever des colonnes et des obélisques qui servent de marque des degrés et du chemin de cette ligne, on a résolu de mettre des inscriptions aux pedestaux de ces colonnes et de ces obélisques. C'est pourquoy M. l'abbé Bignon prioit la compagnie d'y travailler. Les savants hommes qui composent l'Académie des sciences en avoient faite une que voicy :

« *Ludovici Magni jussu  
Meridiana linea observatoris regii  
Aediumque regiarum parisiensium  
Per hunc terrae tractum  
Ad extremos usque regni fines perducta est,  
Geometricis operationibus dimensa,  
Ex coelo deductis observationibus in gradus  
divisa  
Ab Academia regia scientiarum anno salutis M  
DCCI.* »

Cette inscription très belle et très exacte a paru embarrassée de termes peu connus et on en a sur-le-champ fait une, sauf à la revoir et sauf le sentiment de l'illustre Académie des sciences :

« *Imperante Ludovico Magno  
Meridiana linea geometricè dimensa,  
In gradus divisa  
A turri syderum speculatoria  
Regiaque Parisiensi  
Ad extremos usque regni fines  
Hinc inde perducta  
Ab Academia regia scientiarum  
M DCCI* »

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 14 décembre**

1700.

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Bignon a dit qu'il estoit temps de penser au frontispice du livre de médailles afin que le graveur pust y travailler incessamment. Aussytost on a repris quelques idées qui avoient desjà esté proposées. On a aussi pris l'avis de M. Coypel et après plusieurs différentes pensées, on est convenu de faire un frontispice de cette sorte. On y représentera Mercure qui descend du ciel, tenant le portrait du Roy. Clio, muse de l'Histoire est en bas qui escrit sur le dos du Temps et qui regarde ce portrait avec admiration comme l'objet pour lequel elle travaille. Dans le fond est le temple de Mémoire ; divers génies sont autour, un, entre autres, aide Mercure à soustenir le portrait qu'il apporte, un autre est occupé à dessiner une médaille. On voit dans un coin un balancier pour marquer la fabrication des médailles.

M. Coypel s'est chargé d'exécuter incessamment ce dessein.

M. l'abbé Tallemant a proposé un dessein de médaille sur l'union de la France et de l'Espagne et comme cette union vient de l'union indissoluble qui est dans la famille royale, que d'ailleurs par un effet de cette mesme union que M<sup>sr</sup> le Dauphin avoit cédé ses droits à son fils et m<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne à son cadet, il avoit pensé d'employer une légende de l'antique qui est très belle : « *Concordia Domus augustae*. « Le mot a paru très beau, mais il estoit question de faire un type qui fist bien connoistre ce qu'on vouloit exprimer et cela paroissoit la France et l'Espagne qui se donnent la main et pour légende : « *Felicitas Franciae et Hispaniae*. « Ce type a esté fort approuvé et pour la légende, après y avoir bien pensé, on s'est arrêté à mettre : « *Concordia Franciae et Hispaniae* » ; à l'exergue : « 1700 » et on a cru que cette médaille finiroit noblement le siècle de l'*Histoire du Roy* jusqu'à la fin du siècle inclusivement. M. Coypel doit faire ce dessein qui sera montré en suite à M. le Chancelier et à M. de Pontchartrain.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

1700.

**Du samedi 18 décembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Tourreil, Dacier, Tallemant. M. Coypel.

M. l'abbé Tallemant a dit qu'il croyoit nécessaire de faire trois nouvelles médailles pour l'année 1700, l'une sur l'édit du Roy contre les fainéants qui mendient, l'autre sur l'édit contre le luxe et le troisieme sur l'establissement de la Chambre de commerce. M. Despréaux trouva tout d'un coup une fort jolie devise sur l'édit contre les gueux fainéants ; c'est un essaim d'abeilles qui chassent les freslons, ave le mot de Virgile : « *Ignavum pecus a praesepibus arcent* », mais la médaille demande un autre style. On a imaginé divers types et diverses légendes : « *Ignava abolita, Ignavorum licentia repressa* », enfin la Piété a paru le type le plus convenable en cette occasion parce que c'est un effet de cette vertu que de retirer ces malheureux de la vie oisive et licentieuse qu'ils mènent, outre que par le mesme édit S. M. pourvoit à la subsistance de ceux qui ne peuvent travailler. On représentera donc la Piété à l'antique sous la figure d'une femme voilée assise près d'un autel et pour légende on mettra « *Pietas optimi principis* », d'autant que ce mot en latin a une signification très propre à ce qu'on veut exprimer qui est l'amour que le Roy monstre pour ses sujets en les tirant de l'oisiveté et du vice, « *Pietas erga cives* » comme « *erga parentes*. « Il estoit question de mettre le fait à l'exergue, mais les mots dont on avoit parlé d'abord n'ont pas satisfait la compagnie et on a remis à une autre assemblée à en délibérer.

Pour la Chambre de commerce on est demeuré d'accord que la figure de Mercure tenant une bourse y devoit entrer, mais on n'a rien pu arrester, non plus que l'édit contre le luxe. MM. ont promis d'y penser. Aussi bien estoit-il nécessaire avant que d'arrester ces médailles de sçavoir si M. le Chancelier et M. de Pontchartrain trouvoient à propos qu'on fist ces trois médailles. M. l'abbé Tallemant en a fait un mémoire qu'il a mis entre les

*Registres de l'Académie des Inscriptions et Médailles*

1700.

mains de M. l'abbé Bignon pour sçavoir le sentiment de M. le Chancelier et de M. de Pontchartrain.

Comme la feste de Saint-Thomas arrivoit le mardy suivant et que Noël se trouvoit ensuite, la compagnie, suivant la coustume, s'est séparée jusqu'après les Roys, c'est-à-dire jusqu'au samedi 8 janvier 1401.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.